

# BESSÉ-SUR-BRAYE

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE



INFORMATIONS  
LOCALES

ASSOCIATIONS

Janvier  
2025  
N°26

# LE MOT DU MAIRE



## Chers administrés, Chers amis

C'est avec une certaine appréhension que j'aborde la rédaction du bilan de l'année qui se termine et des projets de l'année suivante dans le contexte politique actuel des plus préoccupant que ce soit sur le plan national ou international. La guerre en Ukraine qui fait rage après plus de deux ans, la guerre de riposte d'Israël et ses pays voisins, la libération de la Syrie après plus de 50 ans de dictature. Toutes ces guerres ont un point commun tragique la prise en otage de toute une population innocente qui souffre.

En France le climat politique n'est pas non plus au beau fixe laissant une population désespoirée avec un bilan inquiétant tant sur le plan économique que social. Une dette préoccupante inquiétante, résultat pour partie de la pandémie, une inflation qui bien qu'en diminution ne satisfait personne avec des objectifs fléchés : économie d'énergie, la réduction du CO<sub>2</sub>, bien qu'indispensable pour la planète a des conséquences sur le pouvoir d'achat, l'habitat, l'agriculture déjà en crise et l'industrie. Je ne voudrais pas oublier le climat, inondations de plus en plus fréquentes et dévastatrices comme le cyclone à Mayotte, des incendies, l'instabilité politique : tout cela va plus encore entraîner des répercussions sur la gestion locale que nous essayons d'améliorer coûte que coûte et le devenir des projets actuels.

Essayons de ne pas être pessimistes. L'organisation des jeux olympiques fut un succès, la culture a été mise à l'honneur dans l'hexagone, Bessé y a participé pour sa part avec le château de Courtanvaux. Notre pays peut être fier d'avoir reconstruit Notre Dame à l'identique en cinq ans faisant l'admiration du monde entier.

Nous avons, nous aussi, des atouts et les communes décriées un moment, le démontrent au quotidien.

### Revenons à notre commune.

Nous devons rester optimistes, l'installation de ManikHeir tient ses promesses, le plein emploi y est assuré malgré les problèmes de logement, de mobilité surtout sensible en milieux rural. Des études sont en cours chacun, du département, de la région de la communauté de communes et de l'État s'y active d'autant que sur notre bassin de vie des créations d'emplois sont prévues en 2025. D'ici deux ou trois ans Manikheir, si tout va bien, devrait doubler sa capacité de fabrication de gants en nitrile, matière d'avenir en secteur médical et agroalimentaire. Quant à PMI des projets se dessinent, vertueux en matière d'économie circulaire, sur le point d'aboutir mais avec les problèmes d'écologie, de plan local d'urbanisme, tout est compliqué. Vous serez prévenus en son temps afin de ne pas vous donner de faux espoirs. Cependant vous avez remarqué les démolitions sur le site, destinées à mettre en place de nouveaux projets plus en adéquation avec les besoins d'avenir.

Le camping a lui aussi des projets, contrairement à certaines craintes il est ouvert, pratiquement toute l'année, un restaurant se dessine peu à peu proposant des spécialités locales.

Notre comice agricole a été une réussite grâce aux bénévoles, certaines associations besséennes, élus, comité du comice et les communes du canton. Merci à tous. D'autant que pour la première fois de son histoire l'entrée était gratuite.

Sur le plan culturel nous avons terminé en début d'année la seconde tranche des travaux de réhabilitation des terrasses du château qui fut un succès tant sur sa réalisation que l'affluence des visiteurs. Une troisième et dernière tranche est en cours d'étude et nous voudrions la réaliser

mais la recherche des fonds, sans qui nous ne pouvons rien, est de plus en plus problématique dans le contexte actuel, aussi nous nous sommes lancés dans le mécénat avec l'appui de la fondation du patrimoine. La municipalité serait heureuse que la population y participe car le château de Courtanvaux est la fierté patrimoniale de la commune qui attire de plus en plus de monde sachant que nous essayons toujours d'y créer des manifestations nouvelles à savoir visites à la bougie le soir, continuation du Cluedo sans compter les concerts ou manifestations intimistes. Une étude est en cours sur le parc de Courtanvaux, maintenant classé pour l'élaboration d'un plan de gestion.

Nous avons également lancé l'opération Cœur de Bourg avec l'aide d'un bureau d'étude et de réunions avec les administrés qui ont été consultés pour avoir leur avis afin de revitaliser et rendre plus attrayante la commune avec l'espoir d'y attirer de nouveaux commerces. Compte tenu de l'ampleur de ce projet plusieurs années seront nécessaires pour le réaliser. Dans la mesure où nous commencerons par la rue Jean Jaurès, il nous faut enfouir les réseaux, eaux, assainissement, effectués au cours de cette année, électricité et éclairage avant d'effectuer dans la foulée les travaux de surface. Les commerçants seront encore une fois mis à rude épreuve mais les réseaux se devaient d'être réhabilités compte tenu de leur état.

Nous devrions pouvoir installer un terrain multisports sur la voie verte vers février prochain afin qu'enfin nos enfants, adolescents voire plus aient de quoi se défouler sainement. Ce projet a fait l'objet de toute notre attention toute l'année 2024.

Nous avons également comme projet la rénovation des installations thermiques de la piscine et revoir tout le système de filtrage en fin de course. Nous sommes sur tous les fronts : l'ancien gymnase qu'il devient urgent d'améliorer l'isolation en passant par le désamiantage si l'on veut respecter les consignes gouvernementales à savoir 30% en 2030 et jusqu'à 60 % d'économie d'énergie en 2050, or tous les bâtiments sont concernés : les écoles, la Pléiade, la salle Saint Gilles, les cours d'école. Comme vous voyez les projets sont titaniques mais incontournables et il nous faut dresser une ligne de conduite pour les années à venir afin d'étaler tous ces travaux dans le temps. Éviter autant que possible de pénaliser les budgets à venir, successifs et ceux de nos contribuables qui sont nos soucis premiers.

Nous connaissons en ce moment des dégradations avec une jeune génération et nous y apportons une vigilance accrue de tout instant mais il n'est pas aisément d'y mettre bon ordre. À ce sujet, nous voudrions en temps qu'Élus, garants de votre sécurité, bénéficier de votre aide lors des incivilités rencontrées car sans vous sans vos témoignages, il est difficile de juguler ce fléau qui touche toutes nos communes.

Venant de vous dresser un tableau sans concession des travaux passés et futurs d'une commune qui ne l'oublions pas a été sinistrée et commence à entamer une longue convalescence.

Donc restons optimistes en alliant besoins, obligations et réalisme dans un contexte des plus incertains dont il faudra compter tout au long de l'année.

Je souhaite que ce bulletin municipal que pour la plupart des élus, aidés par le personnel ont rédigé, reçoive un bon accueil et soit votre livre de chevet destiné à vous renseigner sur la commune, les démarches et les services qui vous seront utiles au quotidien.

Au nom de la municipalité je vous souhaite mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite pour l'année 2025 qui j'espère sera meilleure que 2024.

**Le Maire  
Jacques LACOCHE**

# MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Mesdames, Messieurs,

À un an de la fin de cette mandature (prochaines élections municipales mars 2026) le mot d'ordre imposé aux collectivités par l'état est « Austerité ».

La Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille s'efforcera, malgré tout, d'assumer et d'assurer les compétences qui sont les siennes :

- Sanitaire et social : enfance, petite enfance, familles, maisons de santé
- Développement touristique : avec l'aide de nos deux offices de tourisme à Vibraye et Saint-Calais
- Voirie communautaire
- Développement et aménagement économique
- Logement et habitat : SPRH (Service Public de Rénovation de l'Habitat)
- Aménagement de l'espace :
  - Environnement
  - PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
  - GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
  - SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

Dans un contexte géopolitique très incertain, essayons de rester souder, habitants, associations, élus pour maintenir un minimum de qualité de vie dans notre environnement rural si agréable.

Au nom de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous, une excellente année 2025.

**Michel LEROY**  
*Président de la CCVBA*

## SOMMAIRE

### 1<sup>ère</sup> PARTIE

MOT DU MAIRE .....	2
MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES .....	3
BUDGET .....	4-6
LE MÉDIBUS .....	6
ÉTAT CIVIL .....	7
CCAS .....	8
VENDANGES SOLIDAIRES .....	9
OCTOBRE ROSE .....	9
REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES .....	9
ÉCOLES .....	10-11
COMICE AGRICOLE .....	12
CHÂTEAU DE COURTANVAUX .....	13
PISCINE - AGENCE POSTALE .....	14
INTRAMUROS - SITE INTERNET .....	15
HORAIRE ALEOP .....	15
SMAEP .....	16
MÉDIATHÈQUE .....	17
SPECTACLE DE NOËL .....	17
ENEDIS .....	18
ÉNERGIES RENOUVELABLES .....	18
CONSEILLER NUMÉRIQUE .....	18
TRAVAUX ET VOIRIE .....	19-20
GENDARMERIE .....	21
POMPIERS .....	21
PERMANENCES ADMINISTRATIVES .....	22
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES .....	23
MAISON FRANCE SERVICES .....	23
NUMÉRO UTILES .....	24
RECENSEMENT - JOURNÉE CITOYENNETÉ .....	24
CENTRE HOSPITALIER .....	25
TÉLÉCONSULTATION .....	26
NOUVEAUX ARRIVANTS .....	26
CIMETIÈRE .....	27
GEMAPI 2024/2025 .....	27
RÉFÉRENT TEMPÊTE .....	30
DICRIM .....	28
OPAH .....	29
FRELON ASIATIQUE .....	29
ANIMAUX EN DIVAGATION .....	30
OPÉRATION BOUCHON .....	30
TARIFS DES SALLES .....	31
SYVALORM .....	32-33
TERRAIN MULTISPORTS .....	34

### 2<sup>ème</sup> PARTIE

LES INDUSTRIES LOCALES .....	35
NOUR'I'VRAI	PLASTOLOIR
PAPER MILL INDUSTRIES	MANIKHEIR

### 3<sup>ème</sup> PARTIE

CLUBS ET RESPONSABLES .....	36
LES ASSOCIATIONS .....	37-46

La municipalité remercie tous nos sponsors pour leur collaboration à l'édition du bulletin municipal et tout particulièrement l'entreprise Papers mills industries (PMI).

# LES INFORMATIONS LOCALES

## LE BUDGET

### GÉNÉRALITÉS

Le budget d'une commune est toujours composé de deux sections :

**1) La section de fonctionnement** qui regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services communaux : rémunération du personnel communal, fournitures et consommation courante (électricité, carburant, téléphone, prestations de service), petit entretien courant du matériel, voiries ou bâtiments, participation aux charges d'organismes extérieurs, paiement des intérêts d'emprunts et frais financiers.

### LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### » D'où vient l'argent ?

##### Section de Fonctionnement : Les recettes

Il est financé par différentes recettes développées ci-dessous pour un montant total de **4 064 499,94 €** :

###### 1) Les impôts et taxes pour : **2 411 357 €** dont :

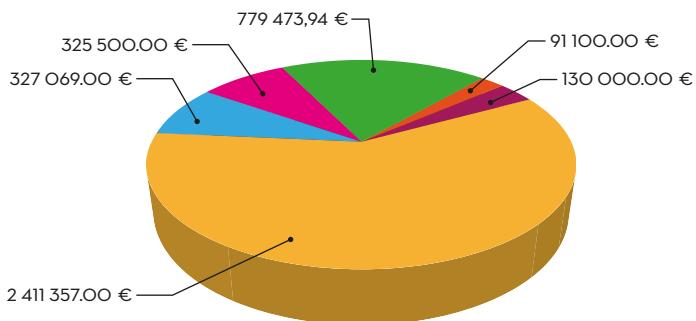
- Les taxes foncières et d'habitation : **1 001 378 €**
- L'attribution de compensation reversée par la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille correspondant au produit des ressources remplaçant la taxe Professionnelle arrêtées au 31 décembre 2011 à hauteur de **985 000 €**.
- Le Fonds National de garantie individuelle des ressources : Instauré par l'article 78 de la loi n° 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010, ce fonds vise à remédier aux déséquilibres financiers engendrés par la mise en œuvre de la réforme de la fiscalité locale à hauteur de **373 979 €**. Il convient de signaler qu'avec la suppression de la taxe professionnelle, la création de nouveaux impôts - contribution économique territoriale (CET) et imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER) - et les transferts de taxe entre niveaux de collectivités, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre ont en effet vu leurs ressources fiscales évoluer considérablement, à la hausse ou à la baisse.
- Le Fonds départemental des DMTO pour les communes de - 5 000 hab : **20 000 €** - Le fonds national de péréquation des droits de mutation à titre onéreux (« fonds DMTO ») est un mécanisme de péréquation horizontale, mis en place par l'article 123 de la loi n° 2010-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011 et profondément transformé par la loi de finances pour 2020. La loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 instaure une garantie du niveau de la péréquation horizontale des départements sur les droits de mutation à titre onéreux (DMTO).
- Le reste des taxes concerne les droits de place et la taxe sur l'électricité pour : **31 000 €**.

###### 2) Dotations, subventions et participations : **327 069 €** dont :

- Dotation Globale de Fonctionnement : cette dotation n'est plus perçue mais **9 397 €** sont prélevés par l'état pour le redressement des finances publiques.
- Participation départementale : **15 000 €**  
(accès à la piscine des collégiens)
- Autres organismes et collectivités : **6 000 €**
- FCTVA : **20 000 €**
- Dotation de solidarité rurale : **73 000 €**
- Dot. de compensation de la réforme de la taxe professionnelle : **192 399 €**
- Compensation au titre des exonérations de Taxe Foncière : **20 670 €**

Les dépenses de fonctionnement sont reclassées de manière à faire apparaître le coût des services publics gérés par la commune.

**2) La section d'investissement** qui retrace l'ensemble des opérations accroissant le patrimoine de la commune (constructions ou réhabilitations, gros travaux routiers ou autres) ou le modifiant (recours à l'emprunt ou remboursement du capital).



###### 3) Produits des services, du domaine et ventes diverses :

###### **325 500 €** dont :

Coupes de bois : **1 000 €**

Concession cimetière : **2 000 €**

Redevances d'occupation du domaine public (Enedis, GRDF, Orange) : **6 000 €**

Redevances des services à caractère culturel : (Château, Médiathèque) : **20 000 €**

Redevances et droits des services à caractère sportif (piscine) : **160 000 €**

Redevances des services périscolaires et d'enseignement (Cantine/garderie) : **65 000 €**

Participation aux charges salariales de l'agence postale : **15 000 €**

Mise à disposition personnel communal pour Assainissement et SMAEP : **12 000 €**

Remboursement de frais de portage de repas par CCAS : **23 000 €**

Groupement de travaux en communauté de commune (voirie), mise à disposition du centre social pour l'école de musique intercommunale et mise à disposition du personnel du budget Assainissement : **20 000 €**

Remboursement frais par des tiers : **1 500 €**

###### 4) Le résultat de fonctionnement reporté en 2023 s'élève à **779 473,94 €**

###### 5) Autres produits de gestion courante : **91 100 €**

Essentiellement locations d'immeubles

###### 6) Remboursements de rémunérations de personnel : **130 000 €**

### FISCALITÉ LOCALE

Taxes		Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024
Taxe d'habitation	Part communale					
	Part Com Com					
	Total H.T.					
Taxe foncière (Bâti)	Part communale	13,42%	34,48%	39,65%	39,65%	39,65%
	Part Com Com	1,33%	1,46%	1,53%	1,63%	1,91%
	Total T.F.	14,75%	35,94%	41,18%	41,28%	41,56%
Taxe foncière (Non bâti)	Part communale	34,55%	34,89%	34,89%	34,89%	34,89%
	Part Com Com	2,12%	2,32%	2,46%	2,61%	2,75%
	Total T.F.N.B.	36,67%	37,21%	37,35%	37,50%	37,64%

# LES INFORMATIONS LOCALES

## » Où va l'argent ?

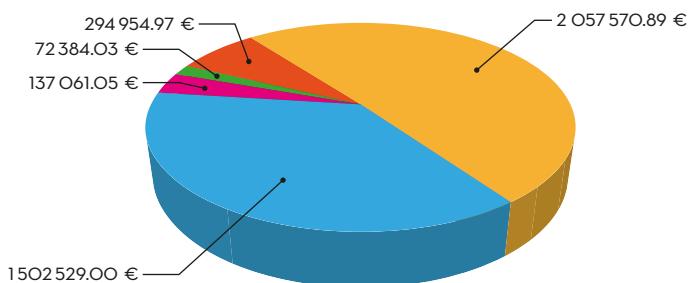
### Section de Fonctionnement : Les dépenses

Les ressources de fonctionnement qui ne sont pas affectées à l'investissement permettent d'assurer le fonctionnement courant de la commune dont le montant a été évalué à : **4 064 499.94 €**.

**1) Les charges de personnel** dont le montant s'élève à **2 057 570.89 €**

**2) Les charges à caractère général** qui comprennent l'achat de petit matériel, de réparations de bâtiments, de voirie, de matériel roulant, de matériels divers, de maintenance, d'assurances et de fluides s'élèvent à **1 502 529 €**.

**3) Les autres charges de gestion courante** dont le montant s'élève à **137 061.05 €** comprennent les contributions diverses, budgets à caractère administratif, le CCAS, les subventions aux associations, les frais de missions, les indemnités et les formations...



## LA SECTION D'INVESTISSEMENT

## » D'où vient l'argent ?

### Section d'Investissement : Les recettes

La section d'investissement est financée par différentes recettes s'élevant à **2 144 265.85 €** développées ci-dessous :

**1) Un emprunt de 440 000 €** dont 160 000 € provisionné pour les travaux du Château de Courtanvaux et 280 000 € pour l'aménagement de la rue Jean-Jaurès et **1 000 €** pour les cautions logements.

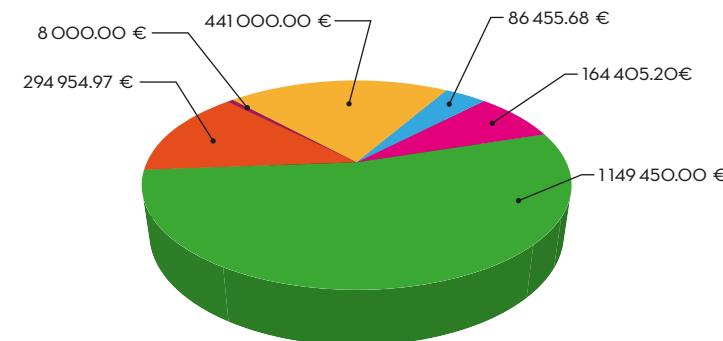
**2) Amortissements des subventions** versées à hauteur de **15 997.39 €** + Opération patrimoniale **70 458.29 €** sortie de l'inventaire de l'ancienne caserne des pompiers route du val de Braye (vendue 1 €).

**3) Fonds de compensation de TVA** sur des dépenses d'investissement effectuées l'année précédente à hauteur de **110 000 €** et un excédent de fonctionnement de **54 405.20 €** (pour couvrir les restes à réaliser de la section d'investissement de 2023).

**4) Il s'agit des subventions attendues** dans le cadre de certaines dépenses d'investissement qui y ouvrent droit : étude du petit Château, restauration terrasse haute du château (phase 3), le terrain multisports, réfection rue de Docteur Ferrien, gilet pare-balles pour le policier municipal. Le montant total prévu s'élève à **1 149 450 €**.

**5) Afin de couvrir la totalité des dépenses d'investissement**, il est prélevé sur les recettes de fonctionnement le reliquat des ressources manquantes à savoir **294 954.97 €** pour équilibrer le budget selon les règles de la Comptabilité Publique.

**6) Le produit de la vente de l'ancienne bibliothèque : 8 000 €.**



## » Où va l'argent ?

### Section d'Investissement : Les dépenses

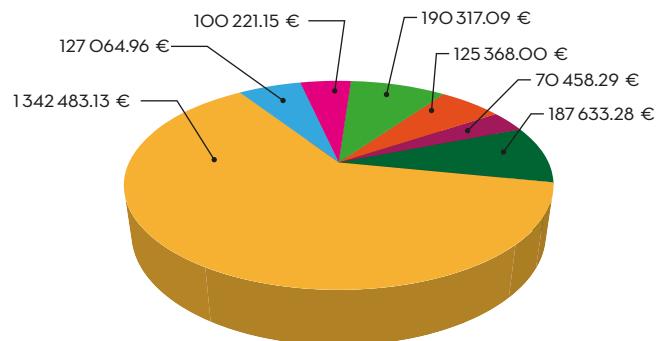
La section d'investissement a été votée à hauteur de **2 144 265.85 €**. Les principales dépenses prévues en 2024 sont les suivantes :

**1) Immobilisations en cours : 1 342 483.13 €**

- Une troisième tranche de travaux de réhabilitation des terrasses du Château de Courtanvaux est en projet pour **590 000 €** en attente des subventions. Ces travaux peuvent être subventionnés par la DRAC, le Conseil régional, le Conseil départemental et la Fondation du Patrimoine.
- Solde du marché public restauration terrasses (phase 2) : **290 241.98 €**
- Réfection rue du Docteur Ferrien : **37 856.05 €**
- Aménagement de la voirie de la rue Jean Jaurès : **270 000 €**
- Construction d'un terrain multisports : **126 000 €**
- Éclairage public (7<sup>ème</sup> année de rénovation) pour **28 385.10 €**

**2) Immobilisations corporelles : 127 064.96 €**

- Au compte 2112 (terrains de voirie) : **170 €** (achat terrain Le Perray)
- Au compte 2117 (bois et forêts) : **360 €** (achat arbre place Jean Du-fournier)
- Au compte 2135 (Installations générales) : **30 839.32 €** (Remplacement horloge du petit Château ; restauration façade bâtiment 14 rue des écoles (logements communaux) ; aménagement sol local poubelles self ; abri de jardin église)
- Au compte 2156 (Matériel et outillage d'incendie et défense civile) : **1 193.64 €** (extincteurs)
- Au compte 2157 (Matériel et outillage technique - voirie) : **24 350 €** (panneaux)



# LES INFORMATIONS LOCALES

- Au compte 2158 (Autres installations, matériel et outillage techniques) : **17 820 €**
- Au compte 2183 (Matériel informatique) : **24 060.92 €** (Remplacement serveur informatique de la Mairie ; Remplacement ordinateurs obsolètes)
- Au compte 2184 (Matériel de bureau et mobilier) : **7 000 €**
- Au compte 2188 (Autres immobilisations corporelles) : **21 271.08 €** (rideaux école maternelle, drapeaux, gilet pare-balles policier municipal, lave-vaisselle self).

## ■ 3) Emprunts et dettes assimilées : 100 221.15 €

Le poste emprunts et dettes assimilées a été provisionné à hauteur de **99 221.15 €** correspondant au remboursement en capital des emprunts, **1 000 €** pour les cautions logements.

## ■ 4) Immobilisations incorporelles : 190 317.09 €

Etude du « petit » Château, étude réseau de chaleur pour bâtiments communaux, étude pour aménagement de la cour d'école primaire Paul Se-

grétain 14 rue des écoles, maîtrise d'œuvre aménagement de la voirie rue Jean Jaurès, maîtrise d'œuvre restauration terrasse haute (phase 3), étude pour rénovation gymnase Bonneuil, site internet.

## ■ 5) Subventions d'équipement versées : 125 368.00 €

Participation aux travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue Jean Jaurès (maître d'ouvrage : Conseil Départemental de la Sarthe).

## ■ 6) Opérations patrimoniales : 70 458.29 €

sortie de l'inventaire de l'ancienne caserne des pompiers route du val de Braye (vendue 1€).

## ■ 7) Opérations financières : 719.95 €

Prêt budget lotissement belle fontaine (paiement facture étude géotechnique).

## ■ 8) Déficit d'investissement pour l'année 2023 : 187 633.28 €

2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017
5 358 026.60€	5 367 517.51€	4 936 339.63€	4 545 803.12€	5 073 417,21€	5 497 232.63€	5 547 958,13€
2016	2015	2014				
5 501 320,97€	5 760 319.00€	6 311 060.00€				

## LE MÉDIBUS

### Le Médibus arrive sur Saint-Calais

Dans le cadre de son plan santé 2022-2026, le Conseil départemental de la Sarthe a souhaité se doter d'un dispositif de téléconsultation médicale itinérant à destination des Sarthois de plus de 16 ans dépourvus de médecin traitant : le Médibus.

Le Médibus, cabinet médical itinérant, arrive sur Saint-Calais. Le premier jour du déploiement est le jeudi 5 septembre de 14h à 15h, place de l'Hôtel de ville à Saint-Calais.

L'objectif principal du Médibus, est de rendre possible une consultation médicale dans les « zones blanches », sans médecin généraliste disponible sur le secteur géographique ou dans l'incapacité de prendre en charge de nouveaux patients.

Le centre départemental de santé itinérant Médibus proposera une offre de médecine générale, sur rendez-vous, chaque semaine et toute l'année aux Sarthois de plus de 16 ans, sans médecin traitant.

Une articulation avec le service d'accès aux soins (SAS, 116 117 ou 15) est organisée, pour informer de la présence du Médibus sur le territoire et orienter vers celui-ci si besoin.

### La prise en charge qui sera proposée à bord du Médibus :

- des consultations médicales en présence d'un médecin et d'un infirmier
- ou en l'absence de médecin, des téléconsultations médicales augmentées assistées en présence de deux infirmiers ;
- une mission complémentaire afin d'identifier les patients rencontrant des problématiques médico-sociales ou de droits, afin de coordonner la résolution de leurs problématiques.

### Le planning

Il sera communiqué tous les mois, pour le mois suivant, sur le site du département ([www.sarthe.fr](http://www.sarthe.fr)) et sur le site de la ville de Saint-Calais. Le médibus sera présent sur Saint-Calais, chaque jeudi.

10 Place de l'Hôtel de ville  
de 10h à 12h 30 et de 13h 30 à 16h

La prise de rendez-vous est obligatoire via le site du Département, Doc-tolib ou par téléphone au 02 43 54 72 00. Aucun patient ne sera accueilli sans rendez-vous.

### Les tarifs

Les tarifs sont ceux de base conventionnés de l'assurance maladie, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires et application du tiers payant.



## L'ÉTAT CIVIL



### MARIAGES

- Loïc POLA et Alicia LEDARD, 9 allée du Clos Joli ;
- Michel LION et Géraldine LUCAS, 1 la Roche ;
- David MENU et Laurie CHÉRAMY, 4 rue du Vivier ;
- Sébastien COMPAIN et Lénaïck MOULIN, 8 le Gast ;
- David PILON et Déborah COURTIN, 1 route de la Haugaise ;
- Julien PAPIN et Bernadette DAGUET, 79 rue du Val de Braye ;
- Gérard L'AVENTURIER et Simone VUILLOT, 17 route de Cogners ;



### NAISSANCES

- Hiba MOWELO NDOUWE, 12 allée des Tilleuls ;
- Shaun TOURNEUX, 24 rue des Rosiers ;
- Élaïa BOUVARD, "Les Chaintronnières" ;
- Camille MARTEAU RENARD, 16 route des Massonnières ;
- Ezrah MALGRAIN, 1 rue Berziau ;
- Bacary DIALLO, 3 rue Berziau ;
- Sohan BATAL JOLY, 21 rue Maman Quiou ;
- Tino VANDERNOTTE, 35 rue Alfred de Musset ;
- Williane WOLO, 41 rue Maman Quiou

### DÉCÈS

- Michel AURIAU, 9 rue de Touraine ;  
 Liliane MONTÉARD épouse LAPLAINE, « Les Claires Fontaines » ;  
 Jean CÔME, 54 rue des Varennes ;  
 Odette COURANT veuve AVELINE, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Denis ADET, 21 route de Vancé ;  
 Yves MARTINOT, 45 avenue de Courtanvaux ;  
 Bruno DELOR, « Les Nauderies » ;  
 Léa LHERMITTE veuve RIGAULT, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Maryvonne SALLIER, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Lucien VENOT, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Michel PRÉGENT, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Gisèle GUÉRINEAU veuve BOULAY, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Christiane ARNULF, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Michelle LEMANCEAU divorcée VELTIN, 17 rue Georges Brassens ;  
 Jean-Claude BRUNONI, 51 rue Jean Jaurès ;  
 Yvonne HERNIO veuve GRÉCOURT, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Gisèle BUTTET épouse ROUILLON, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Marie-Claire TISON épouse GAUDIN, 23 route de Cogners ;  
 Jean-Michel MORNET, 32 impasse Gambetta ;  
 Michel ROUSSEAU, 16 allée de la Margeotte ;  
 Suzanne THENAISIE veuve ROLAND, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Geneviève MAILLOT, 5 rue d'Anjou ;  
 Denis GAUDIN, 23 route de Cogners ;



- Allain DESLIAS, 17 avenue de la Gare ;  
 Nicole BUSSON épouse SAUVAITRE, 38 rue des Varennes ;  
 Robert MOUTARD, 21 impasse Ledru Rollin ;  
 Jeannine LEPROUX veuve BÉNARD, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Jean CATROUX, 8 rue d'Anjou ;  
 Maurice VEILLÉ, 7 rue Gilles Renard ;  
 Jacqueline CHEMIN veuve LANGLAIS, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Pierre PAIRIGOIS, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Marcelle BRAULT veuve GAËCKLER, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Colette FILLEAU veuve TARDIF, 26 rue Auguste Hubert ;  
 Lucienne BRETEAU épouse ROBERTON, 2 rue des Écoles ;  
 Jacqueline AVELINE veuve FRANÇOIS, 20 rue des Rosiers ;  
 Laurent ROUSSEAU, 8 rue Paul Prévault ;  
 René JÉSUPRET, 9 rue Paul Herbault ;  
 Camille MÉCA, 19 rue Émile Zola ;  
 Christiane BARBAULT épouse HETE, 15 rue André Malraux ;  
 Yoland GUÉRINEAU, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Edmond FROGER, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Robert PRENANT, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur ;  
 Alain DEJONGHE, 9 rue Maman Quiou ;  
 Roland COLAS, 60 rue Jean Jaurès ;  
 Jacqueline CUVIER veuve BOISNARD, 4 Les Breleudières ;  
 Marcel CROSNIER, 1 Le Carroi ;  
 Marie-Ange RICHARD, EHPAD Louis Pasteur, 40 rue Pasteur

## LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Le CCAS est un établissement public communal. Il est géré par un Conseil d'Administration composé de 13 membres : le maire, qui en est le président de droit, et en nombre égal, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres nommés par le maire. Parmi ces membres nommés figurent trois représentants des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations de personnes handicapées, deux représentants des associations de personnes âgées et retraitées. Le Maire est secondé par un vice-président.

Le Conseil d'Administration est installé pour la durée du mandat des élus locaux.

Les ressources du C.C.A.S lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les moyens financiers propres au C.C.A.S sont néanmoins relativement limités. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, des participations des usagers aux services.

### Le CCAS s'adresse à tous & Les missions du CCAS

**Le CCAS vous informe** sur les différentes aides sociales possibles, sur les démarches pour les obtenir. Le CCAS vous oriente au mieux.

**Le CCAS à l'écoute** des personnes en difficultés qui peuvent se sentir isolées par la maladie, le handicap et cela quel que soit l'âge. Il assure une écoute et un suivi téléphonique des personnes vulnérables.

**Le CCAS aide** avec une possible assistance ponctuelle d'urgence aux personnes en difficulté économique

#### Le CCAS :

- instruit, pour le compte du Conseil Général de la Sarthe, les dossiers d'aide aux personnes âgées ou handicapées (demandes d'aide ménagère, de prise en charge des frais d'hébergement en maison de retraite...),
- instruit les demandes d'aide relevant des compétences d'intervention du C.C.A.S et les présente à la commission (demande de prise en charge des factures électricité, gaz, eau, cantine...),
- attribue des aides exceptionnelles (alimentaire/carburant) après étude de la situation de la personne,
- prend en charge les inhumations des personnes indigentes décédées à Bessé-sur-Braye,
- met en place un suivi avec l'assistance sociale de secteur, la conseillère en économie sociale et familiale,
- accompagne dans les démarches relatives à la recherche et à l'accès à un logement.

### Le portage de repas à domicile

La ville de Bessé-sur-Braye propose à ses habitants un service de portage de repas à domicile pour les plus de 60 ans, pour toute personne reconnue handicapée, sans condition d'âge sur présentation d'un certificat médical, ou toute personne dont la situation aura fait l'objet d'une étude par les membres du C.C.A.S. Le bénéficiaire doit résider à Bessé-sur-Braye (inscriptions auprès du service social de la Mairie). Le prix d'un repas est de 7,70 € (au 01/01/2024).

*Bien vieillir à domicile, c'est aussi bien manger !*

### Le banquet et le goûter annuels des Aînés Besséens

Le C.C.A.S convie chaque année les administrés de la commune ayant 70 ans et plus à un repas savoureux, chaleureux et gratuit, animé par un orchestre, en avril.

Il ne faut pas oublier le goûter de Noël, mi-décembre, animé par un humoriste, pour les personnes âgées de 65 ans et plus et un bon d'achat pour les administrés à partir de 70 ans, à dépenser auprès des commerçants de Bessé-sur-Braye. Les invitations sont effectuées à partir de la liste électorale. Pour les personnes non inscrites sur la liste électorale, pensez à vous faire connaître en mairie.

### Le deux roues

Le C.C.A.S possède un scooter mis à la disposition des administrés besséens qui n'ont pas de moyen de locomotion pour effectuer des démarches administratives, des recherches d'emploi ou exercer une activité professionnelle. Il est important de souligner que le bénéficiaire devra s'assurer contre le vol si le deux roues n'est pas stationné dans un endroit fermé. Dans le cas contraire la responsabilité du bénéficiaire sera engagée. À noter que la responsabilité civile ne couvre pas ce délit.

### Le Minibus

La ville de Bessé-sur-Braye et le C.C.A.S ont fait l'acquisition d'un véhicule 9 places. Ce véhicule sert aux transports des personnes en recherche d'emploi (ex : les vendanges). Ce mini bus sert de navette pour transporter les bénéficiaires des Restaurants du Coeur et pour retirer les colis auprès du Solidaribus (Secours Populaire) 1 fois/mois à Saint-Calais.

Les associations besséennes peuvent aussi le réserver afin d'emmener les enfants aux manifestations sportives ou aux sorties d'été (ex : centre aéré).

**Le Centre Communal d'Action Sociale de Bessé-sur-Braye est à votre disposition à la Mairie de Bessé-sur-Braye (service aide sociale) ou par téléphone au 02 43 63 09 88.**

## CAP AIDANTS : PRENDRE SOIN DE SOI POUR PRENDRE SOIN DE SON PROCHE

Un proche aidant est une personne qui vit et/ou agit régulièrement dans l'entourage immédiat d'une personne malade, en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Le proche aidant peut être un membre de la famille, un ami, un conjoint, un voisin...

Il n'est pas considéré comme un professionnel de la santé (même s'il peut l'être de par sa formation) mais il est pourtant lié et très impliqué dans l'accompagnement de la personne aidée ; il assure une veille, rend des services, lui prodigue des soins seul ou en collaboration avec les professionnels de santé. Le proche aidant joue également un rôle très important de soutien moral face aux difficultés rencontrées.

**La plateforme de répit Cap'Aidants portée par l'EHPAD Albert Trotte, établissement public, a pour mission d'apporter un soutien aux**

proches aidants s'occupant de personnes âgées atteintes d'une maladie neuro-dégénérative (maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées).

Pour les soutenir dans leur démarche de maintien à domicile Cap'Aidants propose :

- un relais de l'aidant par une professionnelle de santé, y compris pour les impératifs médicaux,
- un soutien psychologique à domicile,
- un accompagnement personnalisé en fonction des besoins.

Cap'Aidants vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile du lundi au vendredi de 09h à 16h00.

*Pour tous renseignements : 07 84 02 12 68*

*a.pourmarin-jardin@ehpadalberttrotte.fr*



# LES INFORMATIONS LOCALES

## LES VENDANGES « SOLIDAIRES »

Dans le cadre des projets du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), pour la 3<sup>ème</sup> année, un groupe de 7 demandeurs d'emploi besséens a participé à la cueillette du raisin chez M<sup>me</sup> Laure-Anne NICOLAS, viticultrice, sur le domaine de Bellivière à Lhomme. Un domaine certifié bio qui s'étend sur 16 hectares. Le domaine produit du Jasnières et du Côteau-du-Loir. L'opération devrait pouvoir se renouveler tous les ans.

*Au premier plan à gauche 3 des 7 apprentis vendangeurs, au premier plan à droite M<sup>me</sup> NICOLAS viticultrice avec les élus de Bessé-sur-Braye*



## OCTOBRE ROSE

Pour la 3<sup>ème</sup> année, le CCAS de Bessé-sur-Braye s'est associé à cette opération « Octobre Rose » pour soutenir les femmes et les hommes qui souffrent de ce cancer.

L'objectif est de rappeler l'importance du dépistage précoce qui peut sauver des vies.

C'est presque 900€ qui ont été recueillis, merci à tous pour votre mobilisation !



## REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Un registre pour aider les personnes fragiles et/ou isolées en cas de risques exceptionnels (canicules, grands froids, inondations, crises sanitaires...).

### Modalités d'inscription

L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en complétant le formulaire disponible à la mairie de Bessé-sur-Braye. Elle est facultative et nécessite une démarche volontaire.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile) à condition que la personne concernée, ou son représentant légal n'y soit pas opposé.



Personne vulnérable,  
**Né restez pas isolée,**

**SIGNEZ-VOUS !**

# DIVADOM

## Dispositif Innovant de Vie À Domicile

### Coordinatrice du dispositif

Camille HUREAU-DOLEANS  
Infirmière Coordinatrice

**06.82.46.88.45**

loirevallee.divadom@fondation-anais.org



EHPAD Fondation ANAIS

3 bis rue du Tusson  
72310 La Chapelle-Gaugain

**02.43.35.35.04**

@ www.fondation-anais.org

### QU'EST-CE QUE LE DIVADOM ?

C'est un dispositif d'expérimentation permettant le maintien et le soutien à domicile des personnes âgées en partenariat avec les différents intervenants, en soutenant les aidants sur le territoire de Loir en Vallée.

### SON RÔLE

Proposer des prestations adaptées aux besoins de la personne au sein de son domicile.

### POURQUOI CE DISPOSITIF ?

Permettre de renforcer la coordination des différents prestataires, éviter les ruptures de l'aide et les hospitalisations évitables, avoir un interlocuteur privilégié.

### À QUI S'ADRESSE LE DIVADOM ?

- ▶ Personnes âgées de 60 ans
- ▶ Ayant une téléassistance
- ▶ Être en GIR 1 à 4

### QUI PEUT SOLICITER LE DIVADOM ?

Tous les professionnels ou paramédicaux au domicile des personnes âgées ainsi que les proches.

### SECTEUR D'INTERVENTION sur le territoire VBA

Vancé, Cogners, Bessé-sur-Braye, Val d'Etangson, Marolles-lès-Saint-Calais, Saint-Calais, La Chapelle-Huon, Sainte-Cérotte, Saint-Gervais-de-Vic, Ecorpain, Montaillé.

### PRESTATIONS DU DISPOSITIF

#### Actes de la vie quotidienne

- ▶ Aide à la réalisation d'aide à la vie quotidienne
- ▶ Gestion des repas
- ▶ Entretien du logement
- ▶ Adaptation du logement

#### Prévention et soins

- ▶ Santé au domicile avec des intervenants libéraux
- ▶ Education thérapeutique
- ▶ Surveillance gériatrique

#### Maintien du lien social et loisirs

- ▶ Activités à domicile ou hors domicile

#### Accompagnement de l'aide et répit

- ▶ Accueil séquentiel de la personne en perte d'autonomie
- ▶ Accompagnement de l'aide

#### Organisation / coordination des plans de soins

- ▶ Evaluation, mise en place, actualisation et suivi du plan de soins et plan d'accompagnement

#### Gestion de l'urgence

- ▶ Gestion des situations d'urgence

## LES ÉCOLES

### ÉCOLE MATERNELLE " BOURG JOLI "

#### Année scolaire 2024 / 2025

58 élèves sont scolarisés à l'école maternelle de Bessé sur Braye et sont répartis de la manière suivante :

- La classe de Patricia Tessier accueille 18 élèves de Moyenne et Grande Section.
- La classe de Gabrielle Gerbron accueille 17 élèves de Moyenne Section.
- La classe de Gaëlle Le Bozec, directrice, accueille 18 élèves de Petite Section et 5 TPS, nés en 2022, sont inscrits et feront leur rentrée prochainement.

Les inscriptions se font en mairie avec le livret de famille, et le carnet de santé. Il faut ensuite prendre rendez-vous à l'école maternelle afin de procéder à l'admission de votre enfant avec de nouveau, son carnet de santé, votre livret de famille et la fiche d'inscription de la mairie. Il faut noter que la scolarisation des enfants est obligatoire à la rentrée de l'année de leurs 3 ans, soit en PS.

#### Quelques projets à cette année :

Comme tous les ans, les enfants de Grande Section bénéficient de l'intervention d'un Dumiste, qui une fois par semaine, les initie à la musique et au chant et ils participeront au concert de fin d'année avec l'école élémentaire.

Les ateliers médiathèque ont repris, et le cycle piscine démarra en mars.

Grâce à l'association des parents d'élèves « Association du Bourg Joli » dont la présidente est M<sup>me</sup> Julia Maurice, les enfants assisteront à un spectacle de marionnettes qui est déjà programmé pour janvier, ils bénéficieront d'une sortie scolaire, et cette année ils participeront à un projet collectif de fresque murale aidé d'un artiste plasticien.

L'association prévoit d'autres activités dans l'année, comme la vente de brioches, objet à personnaliser... ainsi que l'organisation de la fête de fin d'année qui aura lieu vers la fin juin.

Nous remercions toutes ces personnes pour leur implication au quotidien.

#### L'an passé, les élèves ont pu profiter de voyages scolaires :

Les MS et PS se sont rendus à la ferme de Brul'han à Céllé, où ils ont pu découvrir, soigner, caresser les animaux de la ferme.

Les GS sont allés à la commanderie d'Arville, et ont pratiqué des ateliers sur le pain.

De même, les MS et GS ont pu se rendre à la piscine, et continuer les apprentissages sur les 11 séances.

Grâce aux actions avec la médiathèque, les enfants ont pu bénéficier des ateliers proposés.

**Nous remercions la municipalité pour son soutien dans les projets, et les concertations régulières.**

#### Les horaires de l'école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15.

**G. Le Bozec,**

*directrice de l'école maternelle du Bourg Joli*

#### CONTACT

**02 43 35 33 83**

Mèl : ce.0720551h@ac-nantes.fr

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL SEGRÉTAIN

Depuis le lundi 2 septembre, les élèves ont repris sereinement le chemin de l'école : 93 élèves ont été accueillis à l'école élémentaire cette année dans 5 classes du CP au CM2.

L'équipe enseignante a bien changé cette année avec l'arrivée de M<sup>me</sup> Robert en CP et M<sup>me</sup> Hubert en CE1. Elle bénéficie aussi de la présence de Colline Damange en service civique et toujours des interventions de M<sup>me</sup> Girard et M<sup>me</sup> Schott-Bernard pour aider les élèves en difficulté.

#### Les événements et projets

Les élèves ont participé à l'action « nettoyons la nature » le vendredi 17 octobre sur le site de Courtanvaux ou de la voie verte : ils ont récolté près de 13 kg de déchets.

Les élèves ont participé à « la course du téléthon » avec les élèves de l'école maternelle, le vendredi 6 décembre Place J. Dufournier.

Bien sûr, soucieuse de la santé des élèves, l'école avec le soutien de la commune propose 11 séances au centre aquatique, 8 séances de basket-ball, 6 séances de football encadrées par des éducateurs sportifs.

Les CM2 bénéficient quant à eux des 5 séances de rugby à la place du foot.

Un intervenant musique vient tous les lundis à l'école afin d'animer des séances en musique. Les CE2 commenceront en janvier un gros « projet



orchestre de cuivres » qui durera 3 ans. Ils seront accompagnés par deux professeurs de l'école de musique intercommunale.

Enfin, cette année, les élèves de CE2-CM1 et CM2 connaîtront les joies du ski, des balades en raquettes et du St Nectaire car ils partent à Super Besse du 27 au 31 janvier avec leurs professeurs.

Le financement de ce voyage est aidé par la mairie de Bessé-sur Braye et par l'association École P. Segretain dont la présidente est madame Crinière. Elle se propose d'organiser cette année différentes actions : Loto, Marché de Noël, ventes de brioches et de gâteaux, opération Bennes à papier, repas dansant...

**Par avance nous remercions les membres du bureau et les bénévoles qui les aideront.**

**E. Girard**

*Directrice École élémentaire P. Segretain*

# LES INFORMATIONS LOCALES

## LE COLLÈGE DE COURTANVAUX

Un site agréable pour la réussite scolaire des élèves.

Le collège accueille, cette année, 143 élèves répartis en 7 classes.

Tous les élèves pratiquent l'anglais en 1<sup>ère</sup> langue. À partir de la 5<sup>ème</sup>, ils apprennent l'espagnol en 2<sup>ème</sup> langue. Les classes de 6<sup>ème</sup> bénéficient de l'option « Français-culture antique » leur permettant d'améliorer à partir du Latin et du Grec, la langue française. L'enseignement du latin est quant à lui proposé en option à partir de la 5<sup>ème</sup>.

L'option « jeunes sapeurs-pompiers », unique en Sarthe, en partenariat avec le Centre de Secours de Bessé sur Braye, est proposée aux élèves du cycle 4.

L'accompagnement personnalisé est mis en place pour tous les niveaux. Une aide individualisée dans le cadre des études obligatoires est proposée aux élèves.

Le dispositif Devoirs faits est mis en place pour accompagner les élèves. Les Enseignements de pratique interdisciplinaire pour les élèves de cycle 4 (5<sup>e</sup>-3<sup>e</sup>) pourront faire l'objet d'un oral au DNB.

136 demi-pensionnaires fréquentent le service de restauration.

**Quelques sorties pédagogiques, projets et voyages prévus cette année :** une journée mémorielle sur les plages du débarquement, un séjour de cohésion dans les Alpes pour les élèves de 6<sup>ème</sup> des sorties culturelles (théâtre et cinéma), la participation au concours « Une case en plus » en partenariat avec la médiathèque...

Mais aussi tout au long de l'année : l'Association sportive, les activités du FSE, du Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (sécurité routière, équilibre alimentaire...), les séances de CPS (Compétences Psycho-sociales).

Des actions seront aussi organisées autour des questions de développement durable et dans la lutte contre le harcèlement.

### La direction et la vie scolaire :

**Principale :** Corinne Herbreteau

**Principal adjoint :** Marc Landais

**Secrétaire Générale (Gestionnaire) :** Céline Fèbre

**Secrétaire de direction :** Véronique Gendron

**Conseillère Principale d'Éducation :** Noémie Le Gourrierec

**Surveillantes :** Alexandra, Alexia, Véronique

### Les personnels :

- 18 enseignants
- 1 documentaliste
- 1 AESH
- 1 chef de cuisine
- 1 second de cuisine
- 2 personnels d'entretien
- 1 ouvrier d'entretien
- 1 infirmière 1 jour /sem.
- 1 PsyEn (orientation) ½ jour/sem.



### Le Foyer socio-éducatif du Collège de Courtanvaux

Le FSE propose des activités aux élèves sur la pause méridienne entre autres: club jeu, musique, mécanique, tournoi de babyfoot, informatique. Le FSE participe financièrement aux différentes sorties et voyages du collège.

### Bureau :

Présidente : Cécile Marçais

Trésorier : Vincent Croguennec

Secrétaire : Michaël Sigogneau

### L'Association sportive du Collège de Courtanvaux

L'Association Sportive du Collège, ouverte à tous, propose aux élèves de participer à des activités sportives. 95 élèves sont licenciés, cela représente plus de 60% des effectifs du Collège.

Ces entraînements ont pour but de faire découvrir plusieurs activités (collectives, athlétiques, gymnaïques, etc.) et de participer à des compétitions avec les autres collèges du district (Saint-Calais, Bouloire, Le Grand Lucé) et à des championnats (départementaux, régionaux, nationaux) selon les qualifications.

Les activités proposées le midi durant l'année: badminton, handball, football, basket, tennis de table, balle aux prisonniers, baby-foot, step et laser-run. Le mercredi après-midi est réservé aux compétitions UNSS et dépend du calendrier des épreuves.

### Bureau :

Présidente : Corinne Herbreteau

Président Adjoint : Marc Landais

Secrétaire : Marie Deblangy

Trésorière : Manuëla Bordeau



## LE COMICE AGRICOLE, FÊTE DE LA RURALITÉ

2024, année de l'innovation dans l'organisation du comice, pour la première fois de son histoire, l'entrée du comice était gratuite et mise en place d'un repas champêtre le soir, sur le site du comice au château de Courtanvaux.

La semaine qui a précédé le comice a été intense, l'installation sur tout le terrain des barnum, stands, décoration des rues, gestion des repas chaque jour...

La météo ne nous a pas été favorable, la journée a débuté avec le défilé sous la pluie, fort heureusement le soleil nous a accompagné tout au long de l'après-midi. Le comice agricole fut une belle réussite, avec la participation de 74 exposants et des éleveurs qui ont présenté leurs animaux pour le plaisir des petits et des grands.

Les animations de l'après-midi, les exposants et les éleveurs ont attiré beaucoup de visiteurs sur le site de Courtanvaux, nous pouvons nous en

réjouir. N'ayant plus de droit d'entrée, nous n'avons pas la capacité de connaître le nombre de visiteurs.

Nous tenons à remercier les cinq associations qui ont assuré la tenue des buvettes et organisé le repas champêtre, Elles ont su relever le défi de l'innovation avec compétence et courage. Il a été servi 600 plateaux repas le midi et 400 repas champêtre le soir, la soirée s'est achevée avec l'orchestre de Cédric Saillard.

Nous avons œuvré tout au long de l'année afin de préparer au mieux le comice. Celui-ci n'aurait pas pu se faire sans l'aide des nombreux bénévoles, de nos agriculteurs, des propriétaires terriens des communes voisines qui nous ont permis de disposer d'un espace de leur parcelle et d'y réaliser les décorations des entrées de villes et des élus présents.

***Un grand merci à tous et au comité du comice.***



## LE CHÂTEAU DE COURTANVAUX

Le château de Courtanvaux enregistre une hausse de la fréquentation des individuels de plus de 17,7 % par rapport à 2023. Au total, ce sont 2 051 personnes qui ont assisté à une visite guidée dispensée entre les mois de mai et septembre 2024. Quant aux groupes, ils ont été 37 à découvrir le château.

Le château de Courtanvaux et ses communs ont été privatisés à vingt-deux reprises, de mars à octobre, pour des mariages, anniversaires, repas associatifs...

L'agenda du château a été marqué par plusieurs animations et manifestations telles que la 3<sup>ème</sup> édition des 6h VTT organisées par l'Anille Braye Triathlon, la 24<sup>ème</sup> Fête des Plantes « Courtanvaux côté jardin », le Tour Auto, les Rendez-vous aux jardins, le Festival des Arts Plastiques, le Festival Musique à Courtanvaux, les Journées européennes du Patrimoine, la Rando Ferme et son marché des producteurs suivie du Comice agricole...

### Pause rafraîchissante dans le décor du château !

Le jardin à la française invite à une pause détente autour de boissons fraîches. Aussi, au détour d'une balade ou à l'occasion de votre visite du château, dégustez une limonade ou des jus de pomme locaux tout en profitant de la vue sur la cour d'honneur ! La vente de boissons est possible lorsque l'accueil est ouvert. **Nouveauté 2025:** la vente de glace produite localement !

### Étude sur la restauration et la mise en valeur du site classé de Courtanvaux

Le site de Courtanvaux d'une surface de 46,1ha a été classé par arrêté ministériel en date du 25 juillet 1975 pour son caractère préservé et sa qualité paysagère.

Aujourd'hui la gestion du parc se fait au fur et à mesure des problématiques sans réelle réflexion globale à l'échelle du site. En effet, certaines caractéristiques du parc ont disparu avant le classement du site et d'autres ont été altérées après la protection et ce, malgré la sensibilité de la commune propriétaire du domaine depuis 1978.

L'évolution actuelle du site avec ses équipements vieillissant et ses structures végétales qui deviennent en grande majorité matures nécessiteront d'inévitable interventions dans les prochaines années. De plus, les usages du site évoluent et mettent en avant de nouveaux besoins dont la commune se doit de prendre en compte pour mieux accueillir le public sur le site.

## Devenez mécène du château de Courtanvaux

**Appel aux dons pour la restauration de la troisième tranche des travaux des terrasses du château de Courtanvaux estimée à 469 000 € HT !**

La Fondation du Patrimoine et la commune de Bessé-sur-Braye ont lancé une collecte de dons en faveur de la restauration des terrasses du château. Les travaux consistent en la restauration du mur de soutènement de la terrasse haute et de son sol, ainsi que des salles troglodytes et du mur de l'enceinte seigneuriale de la cour d'honneur. L'objectif de la collecte de dons est fixé à 60 000 €.

Les donateurs qui souhaitent participer à cette levée de fonds peuvent venir retirer un bulletin de don à la mairie ou à l'accueil du château. Ils peuvent également participer en ligne en scannant le QR code ci-contre :

### Visites guidées :

Du mardi au dimanche (sauf jours de réception) :

- en mai, juin et septembre à 15h, 16h, et 17h ;
- en juillet et août à 11h, 15h, 16h et 17h.

Le château est ouvert toute l'année sur réservation pour les visites privées et les groupes.

### Tarifs 2024 :

- |  |                     |                |
|--|---------------------|----------------|
| • Adulte : 7,50 €  | • Étudiant : 6,50 € | • Enfant : 4 € |
| • Groupe (à partir de 10 personnes) : 6,50 € / adulte et 3,50 € / enfant |                     |                |
| • Forfait « visite privée » (de 2 à 9 personnes) : 80 €                  |                     |                |
| • Location d'un costume le temps de la visite : 2 €                      |                     |                |



*Suivez toute l'actualité du château de Courtanvaux sur facebook (@chateau.de.courtanvaux) et Instagram (chateaucourtanvaux) !*



Ainsi, en partenariat avec la DREAL et l'Architecte des Bâtiments de France, une étude a été lancée à l'automne 2024 consistant à réaliser un diagnostic complet du site concernant les éléments paysagers et leurs évolutions, les usages du site, l'accessibilité, les déplacements, la gestion de l'eau, etc. Cette analyse permettra d'élaborer des recommandations de gestion avec la définition de scénarii et des pistes de financements. Ce plan de gestion permettra de guider la commune sur les futures actions à entreprendre pour requalifier, mettre en valeur, et aménager le site dans le respect de ses caractéristiques remarquables et ce, sur plusieurs dizaines d'années.

### 4 bonnes raisons de donner :

- 1°/ Mener à bien le projet en totalité ou non.
- 2°/ Sauvegarder le château de Courtanvaux, un patrimoine emblématique de notre territoire.
- 3°/ Bénéficier d'une réduction d'impôt.
- 4°/ Bénéficier d'une contrepartie (en fonction de votre contribution).



# LES INFORMATIONS LOCALES

## LA PISCINE

Après une période de flottement, nous pouvons dire que l'année 2024 aura marqué le retour d'une certaine sérénité au sein de notre établissement.

En effet les soucis de personnels rencontrés l'année passée ont laissé place au retour d'une organisation plus stable et donc plus profitable à nos usagers.

L'arrivée de nouveaux personnels et la réapparition de nos animations ou soirées à thème s'inscrivent parfaitement dans ce schéma de reconstruction.

Alors continuons ensemble dans ce sens, chers baigneurs, à faire vivre notre belle piscine !

Et n'oubliez pas que vous pouvez nous suivre sur le site internet de la ville de Bessé sur Braye, sur l'application Intramuros et aussi sur le Facebook de la piscine.



Belle et heureuse année 2025 !

L'équipe de la piscine.

### CONTACT

02 43 63 09 70

Mèl : [piscine@bessesurbraye.fr](mailto:piscine@bessesurbraye.fr)



AGENCE POSTALE  
COMMUNALE

## L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

### Horaire d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h.

Levée de lettres et colis 14 h 30. Après 14 h 30, levée le lendemain

Le samedi de 10 h à 12 h. Levée de lettres et colis 11 h. Après 11 h, levée le lundi.

### Les services postaux :

Vous pouvez :

- Acheter des timbres
- Faire des recommandés et suivis
- Faire des envois rapides et importants de documents et petites marchandises en lettre service plus
- Acheter des enveloppes Prêt-à-Poster
- Acheter des emballages pour vos colis
- Faire un changement d'adresse (réexpédition du courrier) ou de garde du courrier
- Acheter des forfaits Sim, et carte prépayée

Vous pouvez déposer et retirer vos lettres et colis.

### Procuration postale :

Les procurations pour les particuliers ne sont valables que 5 ans. Elles permettent de désigner une personne de confiance pour recevoir et retirer courriers et colis à votre place au bureau, agence postale ou chez vous avec présentation des pièces d'identités. Il est possible de résilier le mandat de procuration à tout moment, même avant la fin de sa durée initiale. Vous pouvez faire une demande en ligne, il vous suffit de remplir le formulaire de demande de procuration.



### Les services financiers :

Vous pouvez effectuer des opérations financières :

- Retrait d'espèces d'un compte CCP (au maximum 500 € sur 7 jours).
- Retrait d'espèces d'un compte Épargne (au maximum 500 € sur 7 jours).
- Versement d'espèces CCP ou Épargne (au maximum 500 € sur 7 jours).

### CONTACT

02 43 63 52 45

**KHAO**  
Spécialités Thaï

**PLATS À EMPORTER**  
Du jeudi au dimanche, à partir de 18h30  
Présent le samedi matin sur le marché de Bessé-sur-Braye  
Sur commande 24h à l'avance au 06 36 15 56 45

SARL CCT BESSE SUR BRAYE  
CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE  
N° Agrément : 5072D114  
N° Siret : 811 694 636 00011

54 Route de La Chartre  
72310 BESSE SUR BRAYE  
Téléphone : 02 43 35 49 58

**BESSE OPTIQUE**  
**Baptiste HUBERT**  
Opticien diplômé

76 rue Jean Jaurès  
72310 Bessé sur Braye

Tel : 02 43 35 70 70  
[besse.optique@gmail.com](mailto:besse.optique@gmail.com)

## INTRAMUROS

**Une application mobile gratuite pour suivre toutes les actualités du territoire !**

Grâce à une seule et même application mobile gratuite (disponible sur Play Store et Apple Store), vous pouvez désormais suivre toute l'actualité de votre commune et celles des alentours, de vos commerces et de vos associations !

Téléchargez vite l'application INTRAMUROS pour la découvrir !



## SITE INTERNET

**La municipalité a effectué la refonte du site internet en 2024.**

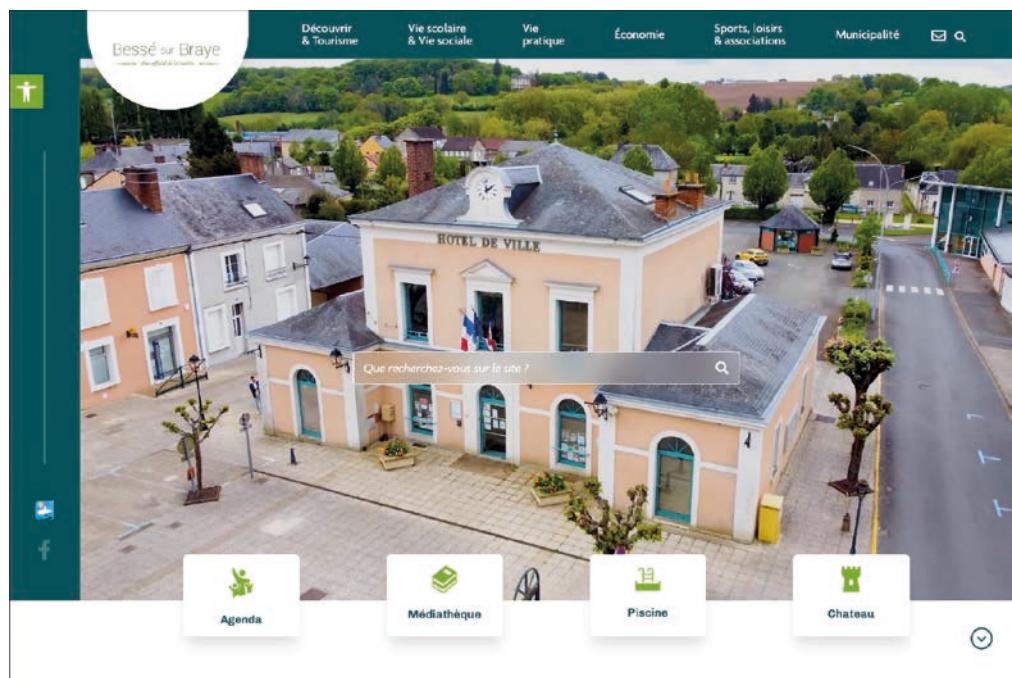
Ce nouveau site Internet de mairie représente une opportunité pour repenser l'architecture et l'ergonomie du site afin de mieux répondre aux besoins des citoyens.

**La simplicité du site permet d'accéder rapidement à vos recherches :**

- Découvrir Bessé et le tourisme.
- Les évènements et actualités sur la commune.
- La vie scolaire et vie sociale.
- Les informations pratiques (Syvalorm, démarches administratives, transport ALEOP etc.).
- Les associations, loisirs et sports.
- Les commerçants et artisans.
- Les Procès-Verbaux de la mairie.

**Le lien de la recherche pour le site internet est :**

**<https://besse-sur-braye.fr>**



## LES HORAIRES DES TRAJETS DU BUS ALÉOP

### BESSÉ-SUR-BRAYE / LA FERTÉ-BERNARD

### BESSÉ-SUR-BRAYE / LE MANS

Du lundi au vendredi, concernant les deux destinations :

Depart de Bessé-sur-Braye	Retour à Bessé
Cimetière	Calvaire
Mairie	Église
Calvaire	Cimetière

Il y a des possibilités de retour du Mans en milieu de journée.

Départ Gare routière : 12h10 et divers autres points de départ sur Le Mans pour une arrivée à 13h34 au Champ de foire de Saint-Calais.

### • Tarifs en vigueur sous réserve de modification

Ticket unitaire : 2.40 € / 10 voyages : 18.60 €

Transport gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 4 ans.

Il est vivement conseillé de venir en **mairie** ou au **kiosque de Bessé Initiatives** afin d'avoir le dépliant des horaires complets ou sur le site : aleop.paysdelaloire.fr



©aleop.paysdelaloire.fr/sarthe

## LE SMAEP DE BESSÉ-SUR-BRAYE

(*Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable*)

### HISTORIQUE

Notre syndicat d'eau, à l'origine SIVOM en 1974 (syndicat intercommunal à vocation multiple) est devenu en 2019 SMAEP (syndicat mixte d'alimentation en eau potable, après être passé par SIAEP (syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2014.)

### COMPOSITION

Le SMAEP est un syndicat mixte fermé, piloté par un comité syndical composé de 15 membres titulaires et 15 membres suppléants désignés par les conseils municipaux des communes membres. Le nouveau bureau élu en septembre 2020 est composé d'un président, deux vice-présidents et de quatre membres.

Communes	Nombre de délégués	
	Titulaires	Suppléants
Bessé-sur-Braye	5	5
La Chapelle Huon	2	2
Cogners	2	2
Vancé	2	2
La Chapelle Gaugain	2	2
St Gervais de Vic	2	2

Le syndicat garde la maîtrise des investissements des ouvrages.

### FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Le syndicat a signé un contrat de délégation du service de l'eau potable (DSP) pour une durée de 8 ans avec SUEZ (ex Lyonnaise des Eaux) du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2031.

Un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable est présenté chaque année par le délégataire « SUEZ », disponible et consultable en Mairie.

Dans le cadre de la mission d'assistant et conseil de la délégation de service public, Gétudes Consultants, représenté par M. GROFF, fait une synthèse de ce rapport pour être présenté au comité syndical.

### LES OUVRAGES

#### 1) La production

- Forage Andouardière La Chapelle Huon
- Forage Mont à Regret La Chapelle Huon
- Station de traitement Mont à Regret La Chapelle Huon

#### 2) Stockage quatre réservoirs (châteaux d'eau)

- Les Naudgeries La Chapelle Huon (1 000m<sup>3</sup> + (500 m<sup>3</sup>);
- Brejons La Chapelle Huon 1 000 m<sup>3</sup>;
- Réservoir La Chênaie St Gervais de Vic (depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014) 200 m<sup>3</sup>.

### 3) Réseaux

La longueur du réseau est de 138 km (y compris Saint-Gervais au 1<sup>er</sup> janvier 2014), réparti comme suit : Bessé-sur-Braye (56,16 km), La Chapelle-Huon (39,68 km), Cogners (1,95 km), Vancé (10,69 km), La Chapelle-Gaugain (12,32 km) et Saint-Gervais-de-Vic (37,25 km).

- Convention d'achat d'eau avec la commune de Saint-Calais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.
- Des travaux de remplacement des canalisations d'eau potable seront réalisés du 13 janvier 2025 jusqu'à fin mars 2025 sur une partie de la rue Jean Jaurès, la rue d'Estournelles de Constant et la rue Mirabeau à Bessé-Sur-Braye. Ces travaux sont préalables à l'enfouissement des réseaux aériens par le département et la réfection de la chaussée qui se termineront fin 2025.

### 4) La qualité

Le bilan fourni par l'ARS (Agence Régionale de Santé) indique que l'eau du syndicat est de bonne qualité. Cependant, nous avons dû rajouter un peu de chlore depuis 2020 à cause de la COVID 19.

### LES ÉLUS :

Président : Michel Leroy (Bessé-sur-Braye)

1<sup>er</sup> Vice-Président : Thierry Branjonneau (La Chapelle-Huon)

2<sup>ème</sup> Vice-Présidente : Isabelle Thenaisie (Saint Gervais de Vic)

Membre du bureau : Hubert Paris (Vancé), Jany Borde (Bessé-sur-Braye), Marie-Claire Fouilleul (Bessé-sur-Braye) et Diego Dordier (Loir-en-Vallée).

### Administratif

#### SMAEP de BESSÉ-SUR-BRAYE

Mairie de Bessé-sur-Braye

Place de l'Hôtel de Ville - 72310 BESSÉ-SUR-BRAYE

Tél. : 02 43 63 09 89 • Mèl : finances@bessesurbraye.fr

Secrétariat : M. Jérôme Grenèche.

Et au niveau du technique : adjoint au directeur d'agence : M. Stéphane Paquet

Responsable secteur Sarthe : M<sup>me</sup> Sophie Ozenda.

Techniciens : M. Sébastien Vee, M. Nicolas Clément.

### Technique

SUEZ

La Maladrerie - 72120 Saint-Calais



## LA MÉDIATHÈQUE

En 2024, la médiathèque a dénombré 364 inscrits ; cela représente 4 830 prêts de livres, BD, mangas, magazines et CD, parmi un fonds de 9 509 documents.

La médiathèque n'est pas qu'un lieu dédié à la lecture. Elle offre une sélection de jeux à jouer sur place, seul ou à plusieurs, ainsi qu'un accès à trois postes informatiques tous dotés d'internet et de logiciels de bureautique.

En plus de l'accueil des classes de la maternelle et de l'école primaire, les actions menées dans le cadre du partenariat avec le collège Courtanvaux se sont poursuivies (« *Une case en plus* », abécédaires des 6<sup>e</sup>...). Le lien avec le Relais Petite Enfance a, quant à lui, été renforcé par la mise en place d'animations communes.

**L'année 2024 a été marquée par plusieurs temps forts :** les séances bébés-lecteurs à destination des 0-3 ans, les divers ateliers manuels dont ceux dédiés à la fabrication des fleurs pour le comice agricole, les ateliers « *Cherche et trouve les fautes d'orthographe* », ainsi que les ventes de livres désherbés des collections.

**Enfin, un grand merci aux bénévoles qui œuvrent au bon fonctionnement du lieu.**

## LIVRE ET NOUS

### “Livre et nous”, service de portage de documents à domicile

Le portage de documents à domicile est un service proposé par la médiathèque municipale en partenariat avec le CCAS de Bessé-sur-Braye. L'objectif est de rompre l'isolement des Besséens qui sont dans l'incapacité temporaire ou permanente de se déplacer en leur permettant un accès à l'information, à la lecture et autres médias.

Ainsi, le bénéficiaire du service peut, une fois par mois, se faire livrer à domicile jusqu'à 5 documents et 2 CD. Il doit au préalable remplir un coupon-réponse à retourner à la médiathèque et s'acquitter d'un droit d'inscription de 6 € / adulte en 2025 (valable un an à partir de la date d'inscription).

## LE SPECTACLE DE NOËL

La municipalité a offert un spectacle de Noël aux enfants des écoles maternelle et élémentaire, qui a eu lieu le 19 décembre à la salle de la Pléiade.

*La Compagnie fais pas ci fais pas ça*, a su divertir les petits et les grands. Tout au long des histoires contées, les enfants ont pu participer à la réussite de ce spectacle par leur participation, leurs applaudissements et le dynamisme de tous.

L'arrivée du Père Noël a été accueilli avec une grande joie par les enfants, il a remis à chacun des enfants un sachet de bonbons et de clémentines.

**La joie des enfants apporte un rayon de soleil aux adultes !**



### MédiaBox

MédiaBox est une plateforme numérique qui permet aux adhérents de la médiathèque d'accéder gratuitement et légalement à une offre de :

- Cinéma : visionner jusqu'à quatre films par mois, parmi un large choix de longs et courts métrages ;
- Musique : des millions de titres à écouter en illimité et sans publicité ;
- Presse - Magazine : feuilleter la presse - magazine en forfait illimité, parmi un grand kiosque ;
- Auto-formation : révision du code de la route, soutien scolaire (du CP à la Terminale), pratique d'une langue étrangère, etc.



Ce service en ligne est doté d'un espace dédié et sécurisé pour les enfants. Il est accessible 7j/7, 24h/24 sur PC, tablette ou smartphone, avec une connexion internet.

**Pour vous inscrire, rendez-vous sur : [mediabox.sarthe.fr](http://mediabox.sarthe.fr)**

### Horaires d'ouverture au public :

- Mardi : 9 h 30-12 h et 16 h 30-18 h 30
- Mercredi : 14 h-18 h
- Jeudi : 9 h 30-12 h
- Vendredi : 9 h 30-12 h et 16 h 30-18 h 30
- Samedi : 9 h 30-12 h 30

Fermée les jours fériés.

### Tarifs 2025 :

- Adulte besséen : 6 € • Adulte non besséen : 7 €
- Enfant moins de 18 ans : Gratuit
- Consultation sur place de documents et accès aux postes informatiques : Gratuit



# LES INFORMATIONS LOCALES



## EN CAS DE PANNE D'ÉLECTRICITÉ QUE FAIRE POUR ÊTRE INFORMÉ ?

Aller sur [www.enedis.fr/panne.interruption](http://www.enedis.fr/panne.interruption) : cliquez et laissez-vous guider...

### • Vous n'avez plus d'électricité ?

Entrez votre adresse ou code postal

Exemple : Bessé sur Braye, 72310

Dans ce cas votre adresse ou votre commune s'affiche.

Il vous est indiqué :

- soit aucune coupure détectée
- soit les lux concernés par les pannes

Suivre la démarche indiquée ci-dessus en cas de problèmes

Aucune coupure liée à des travaux ou des incidents n'a été détectée dans votre quartier ?

Rassurez-vous, nous pouvons quand même vous aider

Pour trouver une solution en quelques clics, réalisez un diagnostic.

Commencer le diagnostic

Une situation dangereuse ?

Si vous êtes dans une des situations suivantes :

- Câble électrique à terre
- Coffret cassé
- Odeur de brûlé / trace de noir
- Compteur ou disjoncteur sans capot
- Autres situations paraissant dangereuses

**Ne touchez à rien et contactez-nous directement**

**09 72 67 50 72**

Numéro non surtaxé, accessible 24/24 et 7/7

## ÉNERGIES RENOUVELABLES



### PROJET ÉOLIEN DU BOIS BRETON

Le projet du parc éolien du Bois Breton, situé à l'ouest de la commune de Bessé-sur-Braye et développé par la société VALECO est actuellement en cours de remaniement suite à l'examen du dossier par les services de l'État. Après des discussions avec l'Armée, le projet a été redéfini pour inclure quatre éoliennes d'une hauteur maximale de 150m en bout de pale et un poste de livraison. Le parc de turbines aura une puissance totale installée d'environ 16,8 MW.

Ce projet de parc éolien permettrait de produire l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 6 600 foyers en électricité verte (hors chauffage), favorisant l'économie de 13 800 tonnes de CO2 chaque année, tout en générant des retombées économiques et fiscales significatives pour la collectivité et pour l'ensemble du territoire.

Une permanence d'information sera organisée par le porteur de projet au printemps 2025 afin de présenter le projet éolien révisé à la population. Vous recevrez l'information par le biais de flyers distribués en boîtes aux lettres ou disponibles en mairie.

### CONTACT

Mélody DARSOULANT

**06 70 50 32 30**

Mèl : [melodydarsoulant@groupvaleco.com](mailto:melodydarsoulant@groupvaleco.com)

Valeco - Siège social

188, rue Maurice Béjart – CS 57392  
34184 MONTPELLIER Cedex 4 – France

## CONSEILLER NUMÉRIQUE

Depuis début 2022, avec les conseillers numériques, le Département met gratuitement à disposition de l'ensemble des Sarthois un service d'accompagnement au renforcement de leurs capacités numériques (hors communes de la Communauté Urbaine Le Mans Métropole qui dispose, en partenariat, de son propre dispositif).

Cofinancé par l'Etat dans le cadre du plan de relance post crise sanitaire et déployé grâce au partenariat avec les territoires sarthois, ce dispositif apporte une réponse ambitieuse pour lutter contre les fractures numériques et développer les usages, objectif de « la Sarthe au cœur du numérique ».

Le conseil départemental réuni pour le vote de son Budget Supplémentaire 2023 le 23 juin a décidé de poursuivre, avec le soutien financier de l'Etat, ce dispositif pour 3 ans jusqu'en fin 2026.

Pour continuer à renforcer l'efficience du dispositif « conseiller numérique » et en faire un dispositif toujours plus au service des Sarthois, des territoires et de la mise en œuvre des politiques locales et départementales.

Retrouver votre conseiller, M. Grégory Dupin, une fois par mois à Bessé-sur-Braye. S'il n'y a plus de créneaux disponibles, vous pouvez vous adresser aux communes voisines qui ont également des permanences avec le conseiller numérique.



## LES TRAVAUX

### LISTE DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2024

#### ENTREPRISE

- Film vitrage médiathèque
- Remplacement rideaux trois classes école maternelle
- Aménagement extérieur Rue des écoles / Self
- Remise en conformité installation électrique piscine
- Remplacement câble d'alimentation du poste de refoulement du chateau
- DTA divers bâtiment
- Audit énergétique École G1, École G2, École Maternelle, Salle St Gilles, Pléiade

#### SERVICES TECHNIQUES

- Rénovation logement A et C 51 Rue Jean Jaurès
- Rénovation abris de jardin Église
- Travaux d'entretien annuel de la piscine
- Remplacement douche piscine
- Rénovation Hall d'accueil Pléiade
- Peinture salle des calèches
- Peinture garde-corps ponts Courtanvaux

### VOIRIE EN AGGLO

L'année 2024 fut une année de préparation au vu de l'enfouissement des réseaux de la rue Jean Jaurès et d'Estournelles de Constant ainsi que de la requalification de la voirie.

**Enfouissement et réhabilitation des réseaux de la rue Jean Jaurès**  
Le projet d'enfouissement de la rue Jean Jaurès et de la rue d'Estournelles de Constant fait suite à une proposition du Département datant de 2015. Le Département a commencé l'étude de l'enfouissement des réseaux électrique et télécom au vu d'une réalisation en 2025. La commune compte profiter de ces travaux afin d'enfouir le réseau d'éclairage public. Le syndicat d'eau a également prévu le remplacement de la canalisation d'adduction d'eau potable. Sachant que le réseau assainissement a fait l'objet d'une réhabilitation en 2024.

#### Étude de requalification du centre-bourg

Dans le cadre des travaux de la rue Jean Jaurès, une réhabilitation de sa voirie sera nécessaire au vu du nombre de tranchées réalisées.

Afin d'avoir une cohérence d'aménagement, la commune a lancé fin 2023 une étude globale du centre-bourg permettant de pacifier le cœur de ville, l'améliorer le cadre de vie de habitants, améliorer l'accessibilité, redynamiser les axes commerciaux, renaturer le cœur de ville et repenser les places urbaines en prenant en compte l'existant et les usages. Une démarche de concertation participative avec les habitants et les commerçants a été organisée en début d'année comprenant une déambulation dans le centre-bourg et un atelier participatif en salle autour de plans permettant d'affiner la réalisation d'esquisse. Cette étude s'est achevée par une présentation publique le 1<sup>er</sup> juillet 2024.

Ainsi, la rue Jean Jaurès aura les bordures des trottoirs supprimées afin

de faciliter les déplacements. Ces bordures seront remplacées par un caniveau en pavés grés permettant un rendu qualitatif. La bande de circulation et les places de stationnement resteront en enrobé, les trottoirs seront en béton bouchardé, enfin les intersections seront en enrobé grenaillé.

#### Le projet en quelques chiffres (estimatifs)

Enfouissement des réseaux :

- Électricité 115 000 € HT : 40% à la charge de la commune
- Télécom 57 000 € HT : 100%
- Éclairage public et sono: pas encore chiffré, en attente du plan définitif de l'enfouissement

Étude du centre-bourg: 13 560 € HT

Maîtrise d'œuvre : 12 673 € HT

Aménagement rue jean-Jaurès : 226 000 € HT

#### Planning prévisionnel des travaux

Réseau eau potable

Début .....	2 <sup>ème</sup> semaine de janvier
Fin .....	dernière semaine de mars

Enfouissement Réseau électrique Téléphone

Début.....	1 <sup>ère</sup> quinzaine d'avril
fin.....	dernière semaine de juin

Aménagement Rue jean-Jaurès

début .....	2 <sup>ème</sup> semaine de septembre
fin .....	fin novembre /début décembre



©Feuille à Feuille



Hypothèse d'aménagement avec intégration graphique sur la voirie, ici motif floral près du fleuriste.

Intégration du plateau en enrobé grenaillé pour marquer l'entrée du centre-bourg.

# LES INFORMATIONS LOCALES

## VOIRIE HORS AGGLO

Depuis une quinzaine d'années, la commune mène une politique d'entretien continue des voies communales hors agglomération celles-ci sont de la compétence de la communauté de commune, mais les propositions de travaux émanent de la municipalité.

En 2024, un certain nombre de voies ont fait ou vont faire avec du retard l'objet de travaux :

- Enduit sur la VC 13 (la Livonnière), enrobé réalisé fin novembre 2024.
- Reprofilage et enduit: VC 116 (route de la Cave aux Breleudières), VC 3 (entre La Barillerie et le Chêne), VC 2 (route mitoyenne avec la Chapelle Gaugain).
- Reprofilage, enduit et bande béton : VC 147 (de la Barillerie au Tertre).
- Revoir le radier sur ouvrage d'art: VC 3 (entre La Barillerie et la Riecharderie).

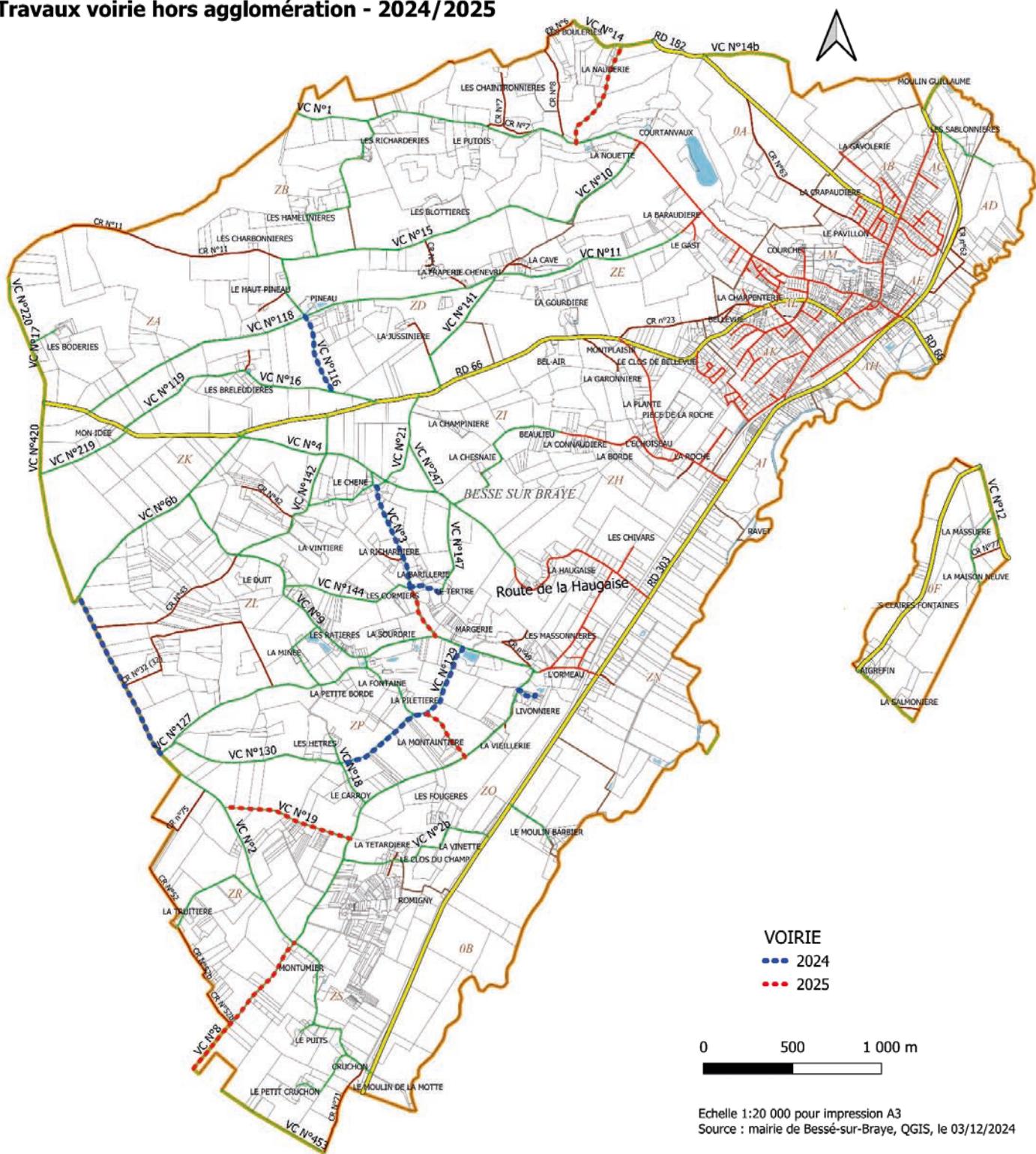
Le chiffrage prévisionnel 2024 est de 27 442.79 € HT.

Pour 2025, il est proposé les voies suivantes :

- Reprofilage et enduit: VC 107 (route des Nauderies), VC 3 (de la route des Ratières à la Barrillerie), VC 128b (route de la Montaintière), VC 19 (route des Vieilles) et VC 8 (de Montumier à Lavenay).

Le chiffrage prévisionnel 2025 est estimé à 35 787.70 € HT.

## Travaux voirie hors agglomération - 2024/2025



## GENDARMERIE

La gendarmerie met en garde contre les cambriolages et les dégradations commises sur votre commune.

Votre attention est nécessaire afin de faire remonter toutes les informations que vous pourriez recueillir et transmettre à vos élus ou à la gendarmerie.

Prenez les mesures nécessaires lors de vos absences, en fermant vos ouvertures à clés (portes, fenêtres...).

En cas d'absence prolongée, pensez à le signaler auprès de la gendarmerie (Opération tranquillité vacances).

D'autre part, concernant les escroqueries sur internet qui sont multiples. Ne communiquez jamais vos identifiants ou vos mots de passe.

Assurez-vous des interlocuteurs qui prennent contact avec vous et si nécessaire, faites la vérification vous-même en reprenant les numéros en votre possession (Banque, assurance...).



*N'hésitez pas à vous renseigner auprès des élus ou de la gendarmerie en cas de doute.*

Attention aux escroqueries sur Facebook et Messenger. Toute personne vous sollicitant de l'argent, entre autres par ticket PCS, doit systématiquement vous mettre le doute. Il s'agit très souvent d'escroquerie provenant de l'étranger.

## POMPIERS

### Bilan annuel 2024 des sapeurs-pompiers de Bessé-sur-Braye

#### Effectifs et engagements:

Le centre compte 27 sapeurs-pompiers volontaires, dont 7 femmes, témoignant de la diversité et de l'engagement dans les rangs.

20 jeunes sapeurs-pompiers (JSP), un vivier prometteur pour les années à venir, participent activement à des formations théoriques et pratiques pour préparer la relève.

#### Activité opérationnelle :

280 interventions réalisées cette année, marquant une activité soutenue. Ces missions incluent des interventions de secours à personne, des accidents de la route et des incendies.

Ce chiffre témoigne d'une forte mobilisation des équipes au service de la population.

#### Perspectives:

Le centre poursuit ses efforts pour renforcer ses effectifs, notamment avec le recrutement de jeunes recrues et la promotion de l'engagement féminin.

*Une priorité est donnée à la formation continue des équipes et au développement des jeunes sapeurs-pompiers.*

#### CONTACT

Capitaine Mickaël HUARD

06 85 83 21 36

Mèl : ci.bessesurbraye@sdis72.fr



# LES INFORMATIONS LOCALES

## LES PERMANENCES À SAINT-CALAIS

**SALLE SIMONE VEIL** • 10, place de l'Hôtel de Ville

**CONCILIATEUR** ..... 06 82 85 26 99

M<sup>me</sup> CHARTIER Nathalie

Uniquement sur rendez-vous, le 1<sup>er</sup> lundi du mois de 9h à 12h.

**SALLE FRANÇOISE GIROUD** • 12, pl. de l'Hôtel de Ville

**CIDFF** ..... 02 43 54 10 37

(Droit des femmes et des familles, permanences juridiques)

Uniquement sur rendez-vous.

⌚ 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois : 9h à 12h

**CARSAT** ..... 3960

⌚ Uniquement sur rendez-vous / [www.lassurance-retraite.fr](http://www.lassurance-retraite.fr)

20, avenue du Docteur LEROY

**SECOURS CATHOLIQUE** ..... 02 43 16 05 50

• Vestiaire (sauf vacances scolaires)

⌚ Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h,  
1<sup>er</sup> samedi du mois : 9h à 12h.

• Colis alimentaire

⌚ Dernier jeudi du mois (hors période de distribution des Resto du Coeur).

**SEL72** (Système d'échange local) ..... 07 65 62 94 25

⌚ Jeudi : 9h à 12h - 13h30 à 16h

1<sup>er</sup> samedi du mois : 10h à 12h.

2, rue de la Perrine

**SOUTIEN À DOMICILE** (Famille de la Sarthe) ..... 07 49 71 27 70

Uniquement sur rendez-vous

02 43 39 75 02

⌚ Lundi de 13h30 à 17h uniquement sur rendez-vous,

Mercredi (sauf le dernier du mois) de 13h30 à 17h,

Jeudi de 9h à 12h.

5, rue Poitevin

**LES RESTOS DU CŒUR** uniquement sur inscription .... 02 43 35 77 75

⌚ Vendredi matin de 8h30 à 11h.

**MAISON MÉDICALE** • avenue Charles de Gaulle

**ADOS 72** ..... 02 43 24 75 74

Uniquement sur rendez-vous

⌚ Tous les mardis de 13h30 à 17h30

11, Place du Cardinal DIBOIS

**ADMR** ..... 02 43 35 99 58

⌚ Lundi et vendredi : 9h à 13h,

Mardi : 14h à 16h30,

Jeudi : 9h à 13h et de 14h à 16h30.

36 bis, rue de la Cornillère

**CAF** (Caisse d'Allocation Familiale) ..... 3230

Uniquement sur rendez-vous (coût d'appel local)

⌚ Tous les vendredis de 14h à 16h

Place PICARD (prêt de l'église à l'ancienne école de musique)

**SECOURS POPULAIRE** [contat@spf72.org](mailto:contat@spf72.org) ..... 02 43 85 01 28

⌚ Mercredi 15 janvier • Mercredi 12 février • Mercredi 12 mars

Mercredi 9 avril • Mercredi 28 mai • Mercredi 11 juin

Mercredi 9 juillet • Mercredi 13 août • Mercredi 10 septembre

Mercredi 8 octobre • Mercredi 12 novembre • Mercredi 10 décembre

17, rue Fernand POIGNANT

**ASSISTANTE SOCIALE** ..... 02 43 63 30 35

Uniquement sur rendez-vous

**P.M.I puéricultrice** ..... 02 43 63 30 35

M<sup>me</sup> LE PONT

⌚ Tous les mardis : 9h à 11h30

**SARTHE AUTONOMIE** ..... 02 43 35 91 16

⌚ Sur rendez-vous :

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h à 12h – 14h à 17h,

Sans rendez-vous le mercredi.

**MISSION LOCALE** ..... 02 43 63 00 78

⌚ Tous les lundis et jeudis.

**FRANCE SERVICE** • av. Charles de Gaulle - Locaux La Poste

**CPAM** (Sécurité sociale) ..... 3646

⌚ Tous les jeudis (sauf vacances scolaires) : 14h à 17h

**LE MANS**

**Réso'AP** (Réseau social d'Aides à la Personne) ..... 02 43 39 44 49

30 rue Paul Ligneul - 72000 Le Mans

[contact@resoap.fr](mailto:contact@resoap.fr)

⌚ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h



Specialiste  
du patrimoine ancien  
Diplômé de l'Université  
de Rennes- DU BATIR  
Session 2014/2016  
Entreprise RGE  
RGE  
ECO artisan

CHARPENTES TOUS STYLES  
OSSATURE BOIS  
COUVERTURE  
TUILES TERRE CUITE  
ARDOISES NATURELLES  
BARDEAUX CHÂTAIGNIER  
ISOLATION LAINÉ DE BOIS

Les Charpentes de la Couarde  
Philippe LAMBRON  
37, rue du Val de Brayé  
72310 BESSÉ-SUR-BRAYE  
Tél. 02.43.35.19.97  
Port. 06.70.03.57.01  
E-mail : charp.couarde@wanadoo.fr



Dolorès et Philippe Bourgouin

32 rue Jean Jaurès - 72310 Bessé-sur-Braye

Tél. : 02 43 35 61 89

[dolores.bourgouin@gmail.com](mailto:dolores.bourgouin@gmail.com)

# LES INFORMATIONS LOCALES



## Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



## Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle gouv.fr
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

## Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



## Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



## Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule
- Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'école de conduite à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique « services associés » puis où « immatriculer mon véhicule ».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

## France services

France Services est un nouveau mode d'accès aux services publics pour les usagers. Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer des démarches du quotidien.

Dans l'espace France Services à la Poste de Saint-Calais :

30, avenue Charles de Gaulle

Tél. : 02 43 63 49 97

Du mardi au vendredi 9h - 12h – 14h-17h30, le samedi 9h-12h

**Vous pouvez systématiquement effectuer vos formalités auprès de :**



### Ma situation de vie change

Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement ...



### Je prends soin de ma santé

Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements. Je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...



### Je prépare ma retraite

Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits...



### Je déclare mes impôts

Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...

### J'établis mes documents officiels

Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...

### Je fais valoir mes droits

Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...



### Je suis affilié(e) à la MSA

Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...



### Je cherche un emploi

Je m'inscris/reinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

### Autres services sur rendez-vous :

- Code de la route en cession individuelle
- Conseillère numérique toute la journée les mardis et mercredis

# LES INFORMATIONS LOCALES

## NUMÉROS UTILES

GENDARMERIE .....	<b>17</b>
POMPIERS.....	<b>18 OU 112</b>
SAMU.....	<b>15</b>
Médiathèque.....	02 43 35 57 87
Bessé Initiatives .....	02 43 63 09 77
La Poste .....	02 43 63 52 45
Piscine .....	02 43 63 09 70
Château.....	02 43 35 34 43
SILVALORM .....	02 43 35 86 05
Déchetterie .....	02 43 35 60 76
SUEZ (Lyonnaise des Eaux) .....	09 77 40 84 08
ENEDIS .....	09 726 750 72
GRDF .....	08 00 47 33 33
Pharmacie Centrale .....	02 43 35 30 24
Pharmacie de Garde .....	08 25 12 03 04
<b>MAIRIE</b>	
Accueil.....	02 43 35 30 29
État civil .....	02 43 63 29 88
Urbanisme .....	02 43 63 09 86

## PROFESSIONS MÉDICALES

MÉDECINS	Dr LETAILLEUR .....	02 43 35 30 08
KINÉSITHÉRAPEUTE	PAUER Olivier .....	02 43 35 78 52 / 06 73 89 12 11
<b>MAISON DE SANTÉ</b>		
Cabinet Infirmier .....	02 43 35 55 20	
PODOLOGUE	PINTENA Florian .....	02 43 35 34 66
TERRON Lucile .....	02 43 35 34 66	
SOPHROLOGUE	FRERET Maryvonne .....	06 13 79 37 30
KINÉSITHÉRAPEUTE	ANDRZEJEWSKA Aneta - sur rendez-vous .....	07 83 75 79 87
ORTOPHONISTE	BENARD Elsa .....	06 38 02 84 56
RÉFLEXOLOGUE	06 07 43 57 46	

## ANIMAUX

OSTHÉOPATHE POUR ANIMAUX	
MENU David .....	06 84 48 51 53 / 06 16 58 23 52

## LE RENCENSEMENT ET LA JOURNÉE DE CITOYENNETÉ

La journée de citoyenneté est une journée obligatoire, pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

### Le recensement citoyen :

- Auprès de la Mairie du lieu de domicile
- Dans les 3 mois qui suivent les 16 ans
- C'est une démarche obligatoire
- À faire par le jeune (ou par l'un de ses parents)
- Pièces obligatoires à fournir : carte d'identité du jeune en cours de validité, le livret de famille des parents ( facultatif : un justificatif de domicile)
- Fournir également une adresse mail et un n° de portable
- Après cette démarche, vous êtes inscrits automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire et vous pourrez alors voter.
- Si vous n'avez pas fait votre recensement dans les délais, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Vous obtiendrez une attestation de recensement. Cette dernière est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen ou un concours administratif.

### La journée de citoyenneté :

Une fois recensé en mairie, vous serez convoqué pour effectuer votre journée de citoyenneté.

- 30 jours après avoir été recensé en mairie, vous pouvez créer un compte sur majdc.fr
- Durée : 1 journée

Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours



administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25ème anniversaire.

### Le contenu de la journée et informations utiles :

Les thèmes ci-dessous seront développés tout au long de la journée à travers des témoignages, des rencontres avec des hommes et des femmes de la communauté militaire, et la présentation de films :

- Être citoyen français et européen,
- Comprendre et prendre part à la défense

En outre, vous passerez une évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française et, sur certains sites, vous pourrez :

- Visiter des installations militaires,
- Assister à des démonstrations de matériels.

Ne pas oublier d'apporter : l'ordre de convocation, une pièce officielle d'identité et se munir de quoi écrire

Petits trucs à connaître : Une collation et le repas du midi seront offerts sur place



Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,  
maintenant c'est en ligne !**

**CONTACT**

**CSNJ D'ANGERS  
09 70 84 51 51**

# LES INFORMATIONS LOCALES

## CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS

### CONTACT

2 rue de la Perrine - 72120 SAINT-CALAIS  
URGENCES 24H/24

#### CONSULTATIONS EXTERNES

Entrée principale bâtiment Fernand Poignant - RDC

Spécialités	Médecins	Jours	Téléphone - Horaires
Angiologie		Temporairement suspendu	
Addictologie		Temporairement suspendu	
Cardiologie Echo-cardiaque / Épreuve d'effort	Dr BEN MENSOUR Centre Hospitalier Le Mans	Mardi 2 fois par mois	
Chirurgie viscérale et digestive	Dr CABRAL Carmen Clinique du Pré	1 fois par mois	
Dermatologie	Dr ANELLI Alizée Centre Hospitalier Le Mans	Jeudi 2 fois par mois	
Gastro-entérologie	Dr CHAILLOU Marc	Vendredi matin	
Gynécologie	Dr BROGNARD Marlène Centre Hospitalier Le Mans	Tous les lundis	02 43 63 64 33 Du lundi au vendredi de 9h à 16h30
O.R.L.	Dr SEDDIK Kenza Centre Hospitalier Le Mans	Tous les mercredis	
Orthopédie	Dr GAUDIN Gaël Centre Hospitalier Le Mans	Mardi tous les 15 jours, semaine impaires	
Ophtalmologie	Dr MEZEMATE Ania Centre Hospitalier Le Mans	Mercredi et vendredi, tous les 15 jours	
Pneumologie		Temporairement suspendu	
Imagerie médicale	Dr REMIL Laredj Médecin libéral - Château-du-Loir  Dr MARDINI Mazen Médecin libéral - Château-du-Loir	Scanners, Radiologie conventionnelle, Échographies, Mammographie, du lundi au jeudi	02 43 63 64 24 Du lundi au vendredi de 8h45 à 16h30
Scanner, radiologie conventionnelle	Radiologues : NEHS DIGITAL	Scanners, Radiologie conventionnelle, le vendredi	
Urologie	Dr DESPORTES Laurent Clinique du Tertre Rouge	Tous les mercredis après-midi	02 43 63 64 33 Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

#### CONSULTATIONS LIBÉRALES

Kinésithérapie	M. CERANKOWSKI Barthosz	Sur rendez-vous avec prescription médicale.	06 15 65 53 26
Sage-femme	Mme FORGEARD Justine	Sur rendez-vous du lundi au vendredi, avec possibilité le samedi matin.	06 36 07 77 78 ou 02 43 63 64 61

#### AUTRES PERMANENCES CONSULTATIONS EXTERNES

Entrée principale bâtiment Fernand Poignant - RDC

Spécialités	Intervenants	Jours	Téléphone
Sage-femme	Mme GALLET Laurence	Mercredi de 9h45 à 12h - 1 <sup>er</sup> étage	02 43 54 72 17
Cours de préparation à la naissance	Protection Maternelle et Infantile (PMI) Permanence, entretien, consultations	Mercredi de 14h à 16h30 - 1 <sup>er</sup> étage	ou par mail laurence.gallet@sarthe.fr
Orthoptiste	Mme LENFANT Isabelle Professionnelle libérale	Jeudi toute la journée	02 43 63 64 65

#### INTERVENANTS DISPENSAIRE URGENCES MÉDICALES

Activités	Intervenants	Jours	Téléphone
Électrocardiogramme MAPA ou Holter Examens sanguins ECBU / Diurèse Vaccins Pansements	ÉQUIPE PARAMÉDICALE  CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-CALAIS	Sur rendez-vous avec prescription médicale	02 43 63 64 65

# LES INFORMATIONS LOCALES

## TÉLÉMÉDECINE

Afin de lutter contre les déserts médicaux, une borne de téléconsultation a été installée à la pharmacie centrale, place de la Mairie.

Elle permet de consulter un médecin généraliste **sans rendez-vous** si votre médecin traitant ne peut pas vous recevoir. Vos relations seront les mêmes que celles que vous avez avec votre médecin traitant sans l'avance de frais. Le médecin qui vous consultera sera celui qui sera disponible au moment de la consultation et qui aura auparavant signé une convention dans ce cadre.

Vous pouvez également consulter un spécialiste, dans ce cas il vous faudra prendre rendez-vous.

Cette borne de téléconsultation dispose de six dispositifs médicaux connectés tels que tensiomètre, thermomètre, oxymètre, stéthoscope que le médecin pilote à distance pendant la consultation. Si nécessaire une ordonnance est ensuite rédigée et imprimée directement à la pharmacie.

À titre d'information, l'oxymètre de pouls permet de mesurer de façon continue la quantité d'oxygène qui circule dans les artères.

**Toute personne peut accéder à la téléconsultation, que vous ayez ou non un médecin traitant.**

**Pour toute consultation, il faudra vous munir de votre carte vitale et de votre carte bleue.**

## Nouveaux habitants

### VŒUX DU MAIRE

Les vœux du maire ont lieu chaque année en janvier.

Si vous souhaitez y être convié personnellement, pensez à venir en mairie pour vous faire connaître dès votre arrivée sur la commune.

### QUAND ?

Dans le mois qui suit

### Papiers d'identité

Faire modifier mon adresse sur ma carte de séjour. Déclarez votre changement d'adresse à la Préfecture.

Dans le mois qui suit

Faire modifier mon adresse sur ma carte d'identité et/ou mon passeport (facultatif)  
Liste des pièces à produire en mairie : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21089>.

Quand vous avez le temps

M'inscrire sur les listes électorales

Venez en mairie, muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Date limite d'inscription :  
6<sup>ème</sup> vendredi qui précède le  
1<sup>er</sup> scrutin en cas d'élections.

### Organismes à contacter

Déclarer mon changement d'adresse auprès du Centre du Service National

Après le recensement militaire, tout changement de domicile doit être signalé au Centre du Service National, jusqu'à l'âge de 25 ans.

Dans le mois qui suit

• Informer de ma nouvelle adresse

- la Poste
- la Caisse d'Allocations Familiales
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- le Pôle Emploi

Le plus rapidement possible

### Véhicule

Faire modifier mon adresse sur mon certificat d'immatriculation

En cas de changement de domicile, il est obligatoire de demander sous 30 jours la modification de la carte grise afin d'y faire figurer la nouvelle adresse.

Attention : le propriétaire du véhicule encourt une amende de 135€ s'il n'a pas fait changer son adresse sur la carte grise dans le délai imparti. Par ailleurs, il ne pourra vendre son véhicule si des amendes forfaitaires sont en attente de paiement et que le changement d'adresse n'a pas été réalisé. Pensez à faire le changement d'adresse également auprès de votre assurance.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre sur le site [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

Dans le mois qui suit

### Syvalorm

Les nouveaux habitants doivent s'inscrire au SYVALORM le plus rapidement possible, ceci afin de bénéficier de la collecte des ordures ménagères et des distributions des sacs jaunes.

Munissez-vous du numéro de votre bac d'ordures ménagères (gravé sur le bac ou inscrit sur une étiquette blanche collée sur le bac) et passez en mairie dès que possible afin de vous inscrire. Nous vous remettrons alors un rouleau de sacs jaunes pour le tri ainsi que le calendrier de collectes et de distributions des rouleaux de sacs

Dans le mois qui suit

## CIMETIÈRE

### La végétalisation du cimetière

À partir de juillet 2022, l'usage des produits phytosanitaires à été interdit dans les cimetières. La commune a alors choisi de faire un test d'engazonnement sur une partie du nouveau cimetière mi-septembre 2021, celui-ci s'est avéré concluant. Et afin de faciliter l'entretien de cet espace qui ne pourra plus se faire à l'aide d'herbicides, il a été décidé de procéder à l'engazonnement à l'automne 2023 de toutes les surfaces possibles.

Il a été choisi un semis plutôt qu'un enherbement spontané, afin d'obtenir une pelouse résistante aux piétinements, à la sécheresse et dont la croissance est plus lente.

Il peut arriver que vous passiez au cimetière entre deux tontes vous laissant ainsi l'impression que celui-ci n'est pas entretenu, or cela n'est pas le cas. Le service espaces verts ayant à cœur d'entretenir celui-ci au mieux.

### Les différentes sépultures

#### Concession classique

Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont vous pouvez acheter l'usage (mais non le terrain).

#### Columbarium

Le columbarium est un lieu collectif où sont déposées dans des alcôves les urnes cinéraires. Les familles peuvent déposer jusqu'à 4 urnes dans une alcôve.

#### Cavurne

Une cavurne est un petit caveau destiné à recueillir jusqu'à quatre urnes funéraires. Il permet aux familles de disposer d'un lieu de recueillement privé.

#### Jardin du souvenir

Le jardin du souvenir est soumis aux conditions générales applicables aux inhumations.

Toute dispersion de cendres dans ce jardin du souvenir devra être déclarée en mairie, qui la consignera dans un registre spécifique.

La famille peut procéder gracieusement à la dispersion des cendres dans le jardin du souvenir avec l'assistance des pompes funèbres de son choix. La commune met à disposition un support destiné à mentionner l'identité des défunt. La fourniture de la plaque, la gravure et la pose sont gérées par la commune, contre paiement d'une participation financière de la famille.

### La nature des concessions

- Une concession individuelle est destinée à une seule personne.
- Une concession collective est destinée aux personnes désignées dans l'acte de concession.
- Une concession familiale est destinée à son titulaire initial et aux membres de sa famille.

### TARIFS CONCESSIONS 2025

CONCESSIONS CIMETIERE	TARIFS Applicables au 1 <sup>er</sup> janvier 2025
<b>Cimetière</b>	
Concession 15 ans	100,00 €
Concession trentenaire	200,00 €
Concession cinquantenaire	300,00 €
<b>Carré Enfant (en bas âge) (carré n° 2 partie basse)</b>	
Concession trentenaire	65,00 €
Concession cinquantenaire	100,00 €
<b>Columbarium - 30 ans</b>	450,00 €
<b>Cave-urne - 30 ans</b>	450,00 €
<b>Jardin du souvenir</b>	
Fourniture et gravure d'une plaque 5x10	30,00 €

## GEMAPI 2024/2025

### Un syndicat mixte pour gérer les actions de restauration de nos cours d'eau

Le Syndicat mixte des bassins du Loir et de la Braye (SMBLB) créé le 1<sup>er</sup> janvier 2023 gère tous les travaux effectués dans la cadre de la GEMAPI, la « Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations ».

En 2024, le syndicat s'est montré présent auprès de toutes les communes au cours de cette année particulièrement dense en termes de pluviométrie.

Il a apporté du conseil et de l'expertise autant dans le domaine de l'entretien des cours d'eau, que dans la gestion des événements extrêmes ou plus modérés qui ont entraîné du ruissellement ainsi que des problématiques susceptibles d'impacter chaque riverain de cours d'eau.

#### Quels travaux en 2024 ?

Ce sont 1810 mètres de cours d'eau qui ont pu être restaurés.

En outre, ces actions variées, remise du tracé de l'eau dans son lit d'origine, ajout de cailloux et de granulats pour obtenir un ralentissement du débit et diversifier les habitats..., ont permis de contribuer positivement à la biodiversité, de préserver les niveaux qualitatif et quantitatif du cours d'eau.



### CONTACTS

Guillaume CHAPIN  
Responsable GEMAPI  
[guillaume.chapin@smlbl.fr](mailto:guillaume.chapin@smlbl.fr)  
06 32 71 96 81

Guillaume LAMBERT  
Animateur GEMAPI  
[guillaume.lambert@smlbl.fr](mailto:guillaume.lambert@smlbl.fr)  
07 89 37 33 85

# LES INFORMATIONS LOCALES

## LES RÉFÉRENTS TEMPÊTE

**Il s'agit, en cas d'évènement climatique de grande ampleur, d'instaurer un lien direct entre chaque commune concernée et la cellule de crise d'ERDF.**

Les référents tempête de notre commune sont le Maire : J. LA-COCHE et le Maire-adjoint : J.P. MARIAIS

Ils seront vos interlocuteurs privilégiés lorsque qu'une tempête est annoncée ou pendant la tempête. Ils sont les seuls autorisés à joindre directement la cellule de crise ERDF, ainsi que la cellule en Sous-Préfecture, notamment pour solliciter un arbitrage sur les priorités de réalimentation.

**Quelques conseils à observer en présence d'installations électriques lors d'une tempête**

*Que faire pendant une tempête :*

- Débranchez les appareils électriques et antennes de télévision.
- Utilisez des appareils à piles (radios) pour rester informé.
- Coupez le disjoncteur de votre habitation et utilisez des lampes de poche.
- N'ouvrez pas votre congélateur (voir la notice de l'appareil pour connaître la durée maximum de sauvegarde des produits en absence de courant).
- Si vous installez un groupe électrogène personnel : assurez-vous de l'utiliser en toute sécurité, conformément aux instructions du constructeur. Veillez à l'installer à l'extérieur pour éviter tout risque d'intoxication.
- Veillez à couper votre disjoncteur afin d'éviter de mettre sous tension le réseau et mettre ainsi en danger nos intervenants.



*Toute autre personne qu'ERDF doit adopter les comportements de sécurité suivants :*

- Ne jamais toucher aux lignes électriques tombées à terre ou arrachées.
- Ne pas essayer de dégager un objet emmêlé dans une ligne électrique ou accroché à celle-ci.
- Ne jamais pénétrer dans une installation de distribution d'énergie électrique (postes de transformation...).
- Ne procéder à aucune manœuvre sur les installations de distribution d'énergie électrique.
- En présence de fils à terre, de poteaux cassés ou d'installation de distribution électrique défaillante.

*Vous devez en informer :*

- Votre agence de dépannage ERDF (09 72 67 50 72) ou les pompiers (faire le **18** ou **112**).

ou en aviser les Référents tempête.

**Votre sécurité, celle de vos proches, de vos voisins, des agents ERDF en intervention sur le réseau électrique dépend du strict respect de ces consignes.**

## LE DICRIM

**La sécurité au quotidien reste une préoccupation majeure de la Municipalité. Afin d'alerter la population, un document sur les risques majeurs pouvant survenir sur notre commune a été créé et est consultable en mairie.**

Ce document que l'on appelle le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs), recense les risques potentiels pouvant survenir, les consignes à suivre ainsi que les numéros utiles.

Sur notre commune, il existe 4 risques majeurs recensés : le transport des matières dangereuses, le risque de mouvement de terrain, le risque inondation et le risque climatique.

Un cinquième risque a été ajouté, risque non majeur, mais qui se développe de plus en plus, les frelons asiatiques.

Dans tous les cas en cas d'évènement majeur, **il faut alerter, s'abriter** (sauf séisme, sortir si possible), écouter les informations radio (exemple : France info 105.5).

L'alerte peut être faite auprès de la **mairie** au **02 43 35 30 29** pendant les heures d'ouverture ou au **06 73 88 39 56** (astreinte élu) en dehors de ces heures.

**Elle peut également être faite auprès des pompiers (18), du SAMU (15), ou de la gendarmerie (17). Il existe également un numéro d'urgence des secours qui est le 112.**

Le DICRIM permet d'avoir des renseignements complémentaires sur chaque risque majeur.



# LES INFORMATIONS LOCALES



## L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis 4 ans, la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille permet à ses habitants de bénéficier d'aides financières\* et d'un accompagnement renforcé gratuit à la réhabilitation de leur logement.

En 4 ans, 162 propriétaires ont été accompagnés dans leur projet.

Depuis le début de l'OPAH - Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat -, 162 dossiers ont été acceptés par les financeurs. Ces projets représentent presque 4.61 M€ de travaux : un plus pour l'économie locale car la plupart des entreprises sont originaires de la CCVBA ou des territoires voisins. En termes de subventions, ces 162 dossiers ont sollicité plus de 2 129 000 € de subventions dont 37 500 € de la CCVBA, soit une moyenne de 46.2 % de subventions par projet.

### PTRE – Programme Territorial de Rénovation Energétique :

Grâce à l'Espace Conseil France Rénov', des conseils énergétiques gratuits sont aussi apportés pour les ménages ayant des revenus intermédiaires ou supérieurs.

L'OPAH et la PTRE deviennent le Service Public de Rénovation de l'Habitat en 2025- SPRH-

Compte tenu du bilan des opérations passées (programme « Habitat mieux », OPAH 2020/2024, programme SARE 2023-2024), et des caractéristiques de l'habitat dégradé, l'aide aux propriétaires souhaitant rénover ou adapter leur logement, et le développement d'une offre de logement locatif de qualité à loyer abordable demeurent des enjeux pour le territoire. La Communauté de communes souhaite poursuivre les efforts concluants mis en œuvre depuis des années en matière d'accompagnement à la rénovation de l'Habitat.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la gouvernance nationale en matière d'amélioration de l'Habitat fait l'objet d'une large réforme, à travers la mise en place du Service Public de la Rénovation de l'Habitat (SPRH). Cette nouvelle organisation résulte de la centralisation par l'Anah de la gouvernance et du financement des différents dispositifs d'amélioration de l'Habitat, avec la fusion des précédents dispositifs du programme « SARE » et des « OPAH ». La mise en œuvre du SPRH à l'échelle locale fait l'objet d'une contractualisation unique Etat/collectivité, à travers le « Pacte territorial France Rénov' ».

### Accompagnement gratuit de A à Z dans son projet

Ce SPRH, qui s'inscrit dans un projet global d'amélioration du cadre de vie en mobilisant l'ensemble des collectivités du territoire et ses partenaires, doit permettre d'accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs à réaliser les travaux d'amélioration visant principalement à augmenter les performances énergétiques des logements, les adapter au vieillissement et au handicap ou résoudre des problématiques de forte dégradation.

**Propriétaires occupants, bailleurs privés, nouveaux arrivants, vous pouvez en bénéficier !**

\*sous conditions de ressources

### CONTACTS

Fériel Benhamma

07 57 76 47 96

poledeveloppementdurable@cc-vba.com

## DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

À ce jour le statut du frelon asiatique est défini par deux codes :

- Le Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) classe au niveau national le frelon asiatique dans les dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique.
- Le Code de l'Environnement (CE) a été complété par la loi du 8 août 2016 pour intégrer les dispositions permettant d'agir contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

Actuellement en Sarthe, la destruction des nids de frelons asiatiques reste à la charge des demandeurs. En effet, la préfecture de la Sarthe n'indemnise pas cette destruction, le Code de l'Environnement ne l'imposant pas.

Des aides peuvent cependant être octroyées par certaines communes de la Sarthe. Les administrés peuvent obtenir ces informations auprès de l'association POLLENIZ 72 basée à REQUEIL.

Il est également possible de contacter l'Union Syndicale Apicole Sarthoise (USAS 72) qui a négocié des tarifs de destruction auprès de certaines sociétés.

**Coût de l'intervention 80 €, à Bessé-sur-Braye, plus frais de déplacement pour les hors commune.**

Frelon Asiatique



Frelon Européen



### CONTACT

Damien MALLET

06 74 94 98 71

Courriel : damienmallet@hotmail.fr

### Nid primaire :

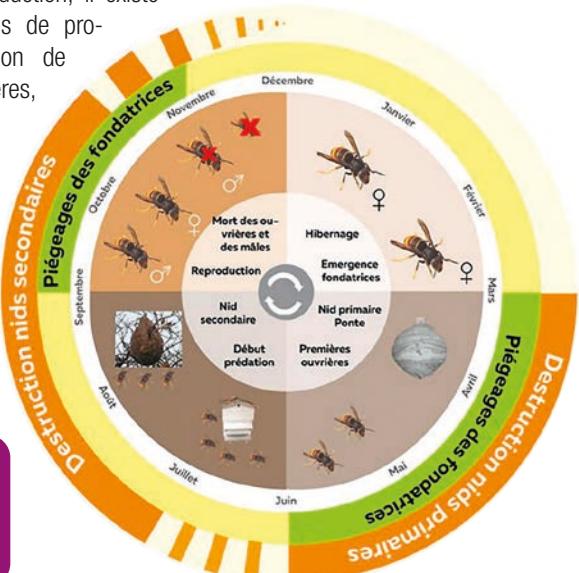
La reine fondatrice construit d'abord un nid primaire, gros comme une balle de tennis. C'est là que vont naître et s'abriter temporairement les ouvrières chargées de construire un nid plus gros (nid secondaire).

### Piéger les fondatrices :

Avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus. Le piégeage de printemps permet de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne se cloîtrent chacune dans un nid secondaire.

### Protéger les ruches :

À partir de juillet, afin de limiter le stress, la mortalité des abeilles et la baisse de production, il existe diverses solutions de protection (installation de harpes, muselières, divers pièges...).



# LES INFORMATIONS LOCALES

## ANIMAUX EN DIVAGATION / AIDE AUX ANIMAUX

**Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité (article L211-19-1 du CRPM)**

*La divagation des chiens sur la commune est récurrente.*

**Tous les propriétaires d'animaux doivent les tenir en laisse pour les promenades sur la commune, le domaine de Courtanvaux et s'assurer qu'ils ne puissent pas sortir de la propriété, afin d'éviter à avoir à faire face à des accidents routiers ou des morsures.**

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié **au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal**. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

### Hypothèse le plus souvent rencontrées :

#### 1. VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL :

- Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.
- Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.
- Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. Vous aurez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.
- Vous pouvez faire la déclaration de perte :
  - sur le site [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr) (espace Détenteur)
  - par téléphone au 08 10 778 778 (du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30),
  - par e-mail à [contact@i-cad.fr](mailto:contact@i-cad.fr) en précisant : **URGENT - ANIMAL PERDU**
  - en utilisant le service **www.filalapat.fr** (pensez à télécharger l'application gratuite).

#### 2. VOUS AVEZ TROUVÉ UN ANIMAL :

- Contactez l' I-CAD : 08 10 778 778  
E-mail : [contact@i-cad.fr](mailto:contact@i-cad.fr)
- Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.
- Vous pouvez utiliser le service Filalapat ([www.filalapat.fr](http://www.filalapat.fr)).  
*Vous pouvez télécharger gratuitement cette application.*

**Relié au Fichier National d'Identification, I-Cad dépend du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.**



Depuis que les bouchons sont fixés aux bouteilles, une forte diminution de bouchons collectés est observée, en Sarthe 10 tonnes de moins.

Pensez à les couper, afin de continuer à soutenir l'aide apportée au bénéfice des handicapés.

Objet : collecter toutes sortes de bouchons en plastique et liège, barquettes repas non transparentes propres, sur l'ensemble du département.

- Ils seront triés et livrés à une société pour transformation.
- Les fonds reçus sont répartis sous forme de dons au bénéfice des handicapés résidant en structures d'accueil en Sarthe.

**Crédit Mutuel**  
► SAINT-CALAIS  
► BESSÉ-SUR-BRAYE

5, place de l'hôtel de ville  
72120 Bessé-Sur-Braye



**PLASTOLOIR**  
*More than packaging*

## LES TARIFS DES SALLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026

### SALLE DE LA PLÉIADE

RÉCEPTIONS	Besséens		Hors commune	
	Location	Journée supplémentaire	Location	Journée supplémentaire
Grande salle avec cuisine	404.00 €	103.00 €	510.00 €	127.00 €
Grande salle sans cuisine	301.00 €	77.00 €	403.00 €	103.00 €
Tarif demi-journée avec cuisine	198.00 €		254.00 €	
Tarif demi-journée sans cuisine	159.00 €		206.00 €	
Petite salle avec cuisine	278.00 €	70.00 €	356.00 €	89.00 €
Petite salle sans cuisine	182.00 €	48.00 €	239.00 €	61.00 €
Tarif demi-journée avec cuisine	118.00 €		162.00 €	
Tarif demi-journée sans cuisine	95.00 €		130.00 €	
Salle entière avec cuisine	536.00 €	134.00 €	659.00 €	165.00 €
Salle entière sans cuisine	433.00 €	108.00 €	555.00 €	136.00 €
Tarif demi-journée avec cuisine	261.00 €		324.00 €	
Tarif demi-journée sans cuisine	216.00 €		276.00 €	

**Les particuliers :** le ménage doit être fait avec le règlement en vigueur qui est affiché à divers endroits.

**Les professionnels :** un autre règlement qui est également affiché.

### SALON DU CHÂTEAU

	Besséens	Hors commune
Tous les salons (pour une journée)		
Avec cuisine, salle des gardes, parking	900.00 €	2 100.00 €
Tous les salons (week-end)		
Du vendredi 16h au dimanche vers 18h	1 300.00 €	3 500.00 €
Avec cuisine, salle des gardes, parking		
Salons 3 et 4 (maximum 50 personnes)		
Samedi ou dimanche (1 journée)	405.00 €	1 150.00 €
Remise des clés la veille à 16h		
Pays du Perche Sarthois et Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'anille	420.00 €	

### LES COMMUNS DU CHÂTEAU

	Par jour	Par semaine	Par mois
Orangerie	45.00 €	63.00 €	185.00 €
Salle des Calèches			

## CONSIGNES D'ENTRETIEN À L'ATTENTION DES UTILISATEURS

### Dans les salles Pléiade et Saint-Gilles

- Effectuer un **BALAYAGE** dans toute la salle.
- Passer la **SERPILLÈRE** sur toutes les parties carrelées.



### Ne surtout pas lessiver le PARQUET

(éponger avec un torchon ou chiffon sec en cas de tâches).

### LES TABLES ET LES CHAISES

- Il est obligatoire de prévoir **une protection sur les tables** (lors de repas ou vin d'honneur) et de nettoyer les tables.
- **Entreposer les tables (propres) non pliées et les chaises par piles de 10 sur la partie carrelée de la salle (après l'avoir balayée et lessivée).**
- Si le nettoyage de la salle est fait par une entreprise : laisser les tables propres et non pliées et les chaises par tas de 10, exceptionnellement sur le parquet (la société de nettoyage aura la charge de déplacer l'ensemble sur la partie carrelée).



## INTERDICTION FORMELLE

- De cuisiner dans la salle de la pléiade & Saint Gilles.
- D'utiliser des bouteilles de gaz à l'intérieur des locaux (voir règlement fourni lors de la location).

# LES INFORMATIONS LOCALES



## NOUVEAU !

Visites du Centre de tri du  
**SYVALORM**

Vous souhaitez découvrir le centre de tri du SYVALORM ? Ses métiers, son process et parcours pédagogiques ?

En savoir plus sur le devenir des emballages et papiers que vous avez triés ?

Comprendre pourquoi il est si important de bien séparer les emballages car sinon ils échappent au recyclage ?

**CENTRE DE TRI  
INTERDÉPARTEMENTAL  
DES DÉCHETS MÉNAGERS  
RECYCLABLES  
TRI VAL DE LOIR(E)**



Le centre de tri, du SYVALORM, TRI VAL DE LOIR(E), à Parçay-Meslay, propose gratuitement des visites guidées au grand public de notre territoire : individuels ou groupes appartenant au SYVALORM bien sûr !



Toutes les personnes intéressées peuvent dès à présent réserver leur **créneau de visite en ligne**, sur le site de **TRI VAL DE LOIR(E)** : <https://trivaldeloire.fr/visitez-le-centre-de-tri/particulier>

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du SYVALORM :  
[www.syvalorm.fr](http://www.syvalorm.fr)



## La collecte des ordures ménagères

► **Rappel des consignes de mise à la collecte :**

- ✓ Sortir le bac **la veille au soir de la collecte après 19h** et rentrez-le après le passage du camion
- ✓ Bien visible, poignée côté route et couvercle fermé

Conforme à la collecte :



Refus de collecte :



► **Anomalies de bac :**

- ✓ Une étiquette accrochée au bac est signe de problème technique (contactez le Syvalorm)



► **La distribution des rouleaux de sacs jaunes :**

Nous vous proposons **3 distributions** de rouleaux de sacs jaunes en 2025 :

➤ *Rendez-vous Place Jean Dufournier (derrière la Mairie)*

VENDREDI De 16h00 à 18h00	SAMEDI De 9h30 à 11h30
28 février 2025	1 <sup>er</sup> mars 2025
20 juin 2025	21 juin 2025
10 octobre 2025	11 octobre 2025

Aucun rouleau de sacs jaunes ne sera délivré en dehors des dates de distribution ci-dessus (sauf nouveaux arrivants).

**Vous êtes absent lors de la distribution ?**

➤ **Demandez à un voisin ou un membre de votre famille de les prendre à votre place**

Consignes du SYVALORM : 1 rouleau par personne, par an

Contact Syvalorm : 11 rue Henri Maubert à Saint-Calais  
<https://www.syvalorm.fr> 02-43-35-86-05



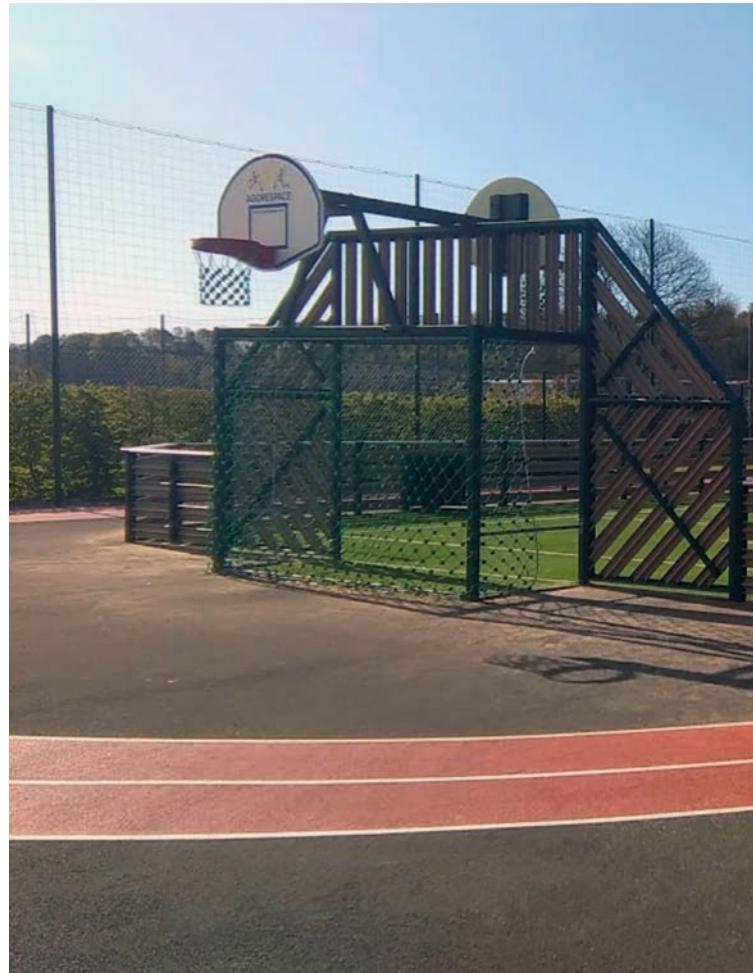
## TERRAIN MULTISPORTS

La commune a pour projet de créer un nouvel espace ludique, sportif et convivial à accès libre aux jeunes avec l'aménagement d'un espace destiné aux activités sportives et de loisirs. Il devra être un lieu de liberté pour les jeunes, répondant à la demande de ceux-ci, être un lieu de vie intergénérationnel, créer un lieu de rencontres et d'échanges entre jeunes, et être en adéquation avec le cadre verdoyant du lieu.

Afin de mener à bien notre projet, nous avons sollicité les différentes instances compétentes pour obtenir une subvention et celle-ci nous a été attribuée par la Région Pays de la Loire au titre du **contrat Pays de la Loire 2022** pour un montant de **70 373.34 €** le reste à charge pour la commune étant de **30 160.04 €**.

Les travaux de terrassement de la plate-forme devraient débuter en mars 2025, la mise en chantier de la structure à suivre en avril pour une mise en service courant du mois de mai 2025.

Le terrain multisports se situera entre la voie verte et la déviation à côté des silos, face à la médiathèque.



Bulletin municipal de Bessé-sur-Braye  
Janvier 2025 - n°26

Directeur de la publication

M. Jacques LACOCHE - Maire

Rédaction / photos

Mairie - Associations - freepik.com

Conception / impression

**Numeriscann**  
Imprimeries ECOresponsables

06 87 90 51 76 - Saint-Calais



ManikHeir, un projet entamé en 2021 qui s'est concrétisé en 2024. 2024 aura été pour ManikHeir et tous ses collaborateurs (240 ETP), l'année de naissance des activités industrielles et commerciales. Après deux ans de gestations (construction de l'usine, montage des quatre lignes de production, certifications process et produits...) et un travail acharné de toutes les équipes et des parties prenantes internes et externes (Etat, régions, Département, Mairie...), les premiers gants nitrile produits en France ont été livrés aux hôpitaux français en mars 2024.

Ce sont plus de 200 établissements (dont 24 CHU) qui ont été livrés (+/- 200 millions de gants distribués). Beaucoup de sujets restent ouverts pour 2025, mais c'est avec une grande fierté que les équipes clôturent 2024.

Réindustrialiser ce type de dispositif médical et EPI en France est un défi quotidien pour améliorer nos process et notre performance pour le monde médical, mais aussi pour les industries sensibles qui utilisent ces produits. Les premiers contrats commerciaux privés ont été signés en 2024 avec déjà les premiers engagements de clients européens, français mais aussi locaux (pays de Loire/Centre/Bretagne) qui s'engagent avec satisfaction à utiliser nos productions plutôt que des produits importés.

Le support du groupe Medicom pour atteindre nos objectifs, ainsi que le travail et l'engagement de tous au quotidien en 2025 assureront nos activités futures et nos investissements nouveaux.



**PLASTOLOIR**  
*More than packaging*

Eco-concepteur et fabricant de solutions d'emballages thermoformés, Plastoloir située dans la zone d'activités de la Borde a été créée en 2010. Cette entité rejoint alors le groupe familial B2F, composé de 6 pme spécialisées dans la plasturgie et implantées dans les territoires du Grand Ouest de la France. Pour répondre à une forte demande des marchés agro-alimentaires, Plastoloir n'a cessé d'investir dans des équipements de dernière génération passant d'un effectif de 8 collaborateurs en 2010 à 30 équipiers à ce jour. Elle est actuellement en recherche de nouveaux talents et notamment de Techniciens Réguleurs sur ligne de thermoformage. Plastoloir accompagne aujourd'hui des donneurs d'ordre des différents segments de marchés de l'agro-alimentaire (viande, plats cuisinés, produits de la mer, protéines végétales...) en France principalement mais également sur quelques marchés export. L'industrie agro-alimentaire est un secteur à fortes contraintes d'hygiène. En tant que fabricant de solutions packaging alimentaires, Plastoloir a renouvelé en 2024 sa certification BRCGS PACKAGING grade AA. Cette certification au plus haut grade valorise les performances de ses emballages en garantissant à ses clients une maîtrise de la sécurité sanitaire de ses produits. Plastoloir est également engagée individuellement et collectivement pour accompagner ses clients dans la recyclabilité de leurs emballages et vers plus de circularité tout en poursuivant ses actions vers une industrie bas carbone.

*Retrouver nos métiers et nos produits sur [www.plastoloir.com](http://www.plastoloir.com)*

## PAPER MILL INDUSTRIES

### Une nouvelle année s'achève... et laisse la place à la suivante.

Sur le site de l'ancienne papèterie, d'importants changements se dessinent à l'orée de 2025 : le programme de déconstruction des bâtiments devenus obsolètes se poursuit pour donner le jour à un nouveau parc d'activités.

PMI, répondant aux voeux des Pouvoirs Publics, a fait le choix de privilégier des activités innovantes, respectant les principes de décarbonation et de maîtrise des ressources naturelles.



Depuis 1959, Nouri'vrai est une entreprise d'alimentation animale implantée sur le territoire de la Braye au travers des Aliments Richard à Bessé sur Braye. En 2020, la fusion des Aliments Richard avec Huttepain Bouix à Piacé (nord Sarthe) a donné naissance à Nouri'vrai. Le développement de l'entreprise permet aujourd'hui d'embaucher 58 salariés sur 2 sites.

Nouri'vrai utilise son expertise dans les domaines de la volaille, du porc, du lapin et des ruminants. Avec plus de 800 éleveurs clients leur faisant confiance dans la Sarthe et les départements limitrophes, l'entreprise est un acteur concret de la souveraineté alimentaire française.

La phase d'études étant terminée, nous serons en mesure de communiquer sur nos projets dans un bref avenir.

PMI présente aux habitants de Bessé sur Braye, et des vallées de l'Anille et de la Braye, ses meilleurs vœux pour une année 2025 prospère, forte du renouveau du bassin.



En parallèle, Une activité de vente directe d'aliment pour tous, particuliers et professionnels, est proposée sur le site de Bessé sur Braye. Des aliments pour votre basse-cour ainsi que du blé et maïs sont proposés.

La mission de Nouri'vrai est d'accompagner les éleveurs dans leurs projets d'élevage sur toutes les espèces, et ainsi de maintenir des emplois dans le canton et ses alentours.



# LES ASSOCIATIONS

## LES CLUBS ET LEURS RESPONSABLES

Association	Président(e)
AFN/UNC	SCHENCKENBURGER Fabrice
Amicale des chasseurs	HETE Maurice
Amicale des pêcheurs	JEULIN Roger
Amicale des sapeurs pompiers	JEULIN Nicolas
Anille Braye Badminton	DUPIN Fabien
Anille Braye Bascket	PILON Cindy
Anille Braye Cyclo	PROUST Joel
Anille Braye Football	COUSIN Loïc
Anille Braye Judo	GRASTEAU Sandrine
Anille Braye Karaté	CHEVEREAU Frédéric
Anille Braye Natation	NICOLAS Francis
Anille Braye Roller	COUTARD Ludivine
Anille Braye Tennis	BRISARD Thierry
Anille Braye Tennis de table	HUON Christian
Anille Braye Triathlon	MERCIER Willy
Association des jeunes sapeurs pompiers	CAPS Perrine
Association le Bourg Joli	ALLAIN Christelle
Bessé initiatives	CAVALIER Frédéric
Bessé Subaqua	COTTEREAU Sébastien
Bonnet Besséen	PREGEANT Yveline
Centre aéré	CHEVALIER Vanessa

Association	Président(e)
Collège de Courtanvaux	HERBRETEAU Corinne
École de musique intercommunale	JUMERT Annie
APE École Paul Sécrétain	CRINIÈRE Anaïs
Coopérative scolaire Paul Sécrétain	GIRARD Edwige
Écurie du Val de Braye	OUDART Joel
Festival d'art plastiques	LEROY Michel
Générations Mouvement	FRANCOIS Joel
GIC	HETE Maurice
Groupement de Défense contre les Ennemis des Cultures	HETE Maurice
Gymnastique Volontaire	MOREL Céline
Maison Pour Tous	LALLEMAND Éliane
Motard de Bessé et Compagnie	MALLET Frédéric
Pétanque Besséenne	MALGRAIN Nicolas
Rallye Cœur de France	SERPIN Claude
Twirling Bâton	BINET Vanessa
USCB	MALLET Josiane
Échanges Sportifs Internationaux	BENARD Marinette
VBAC	BRETON Sébastien
Vie Libre	MONTAIGNE Philippe
Visites des Malades en Milieu Hospitalier	GILLE Jacqueline



**AD**  
GARAGE EXPERT  
**JARRY PELE**

**Entretien et réparation toutes marques**  
**Véhicules neufs et d'occasion**

16 rue du 11 novembre - 72310 BESSE SUR BRAYE  
Tél. : 02 43 35 30 70  
E-mail : garage-jarry72@orange.fr  
www.ad.fr

**TAXI NAT**  
Nous sommes là pour vous

**06 18 97 22 30**

Vitrine à Bessé-sur-Braye  
**7j/7 - 24h/24**

## AMICALE DES PÊCHEURS

Pour cette année 2024 notre association compte 375 adhérents. Elle est composée de 25 femmes et de 350 hommes.

Pour 2024 nous avons effectué quatre lâchers de truites au plan d'eau de Courtanvaux et sur la rivière Anille. Un lâcher a été annulé pour cause d'inondation.

### Trois concours de pêche ont eu lieu au plan d'eau.

Nous avons organisé une pêche aux silures le 25 juin au plan d'eau.

Pour 2025, nous alevinerons cinq fois le plan d'eau et rivière.

**Notre week-end adhérents aura lieu plus tôt cette année soit les 1<sup>er</sup> et 2 février 2025.**

Les cartes de pêche sont en vente chez M. BERNAT Eric, fleuriste rue Jean JAURES ou sur [www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr) ou chez M. PELTIER Emmanuel, trésorier de notre association (en cas d'absence ou vacances de M. BERNAT).

### Composition du conseil d'administration :

Président : Roger JEULIN Vice-Président : Didier DEROUINEAU

Trésorier : Emmanuel PELTIER Trésorier-adjoint : Michel BONVALET

Secrétaire : Jacques FREZE

Membres : Erick PACRAUD, Jacky LABE, Max NEVEU, Maurice COSNIER, Alain MORIN, François TOUCHET, Didier PINEAU



### CONTACTS

M. Roger JEULIN : **02 43 35 38 39 ou 06 78 33 44 89**

M. Emmanuel PELTIER : **06 08 47 24 02**

## ÉCHANGES SPORTIFS INTERNATIONAUX

### Descriptif :

Les Échanges Sportifs se font depuis plus de 25 ans entre les communes de Bessé-sur-Braye, Cogners, La Chapelle Huon, Rahay, Ste Cérotte, St Calais et St-Osmane, et les communes allemandes de Barenburg, Varrel, Wehrbleck et Kirchdorf.

Tous les ans des échanges se déroulent à tour de rôle : nous allons une année en Allemagne, et nous recevons nos amis allemands l'année suivante.

Environ 80 personnes participent chaque année aux échanges, le but étant de faire découvrir aux jeunes l'Allemagne, ses traditions, ses spécialités, et surtout essayer de communiquer en parlant leur langue.

Les Allemands comme les Français aiment faire la fête et les séjours sont toujours l'occasion de se retrouver dans la joie et la bonne humeur.

### CONTACTS

Marinette BÉNARD : **06 60 12 16 65**

### Personnes à contacter :

- Présidente : Marinette Bénard - tél. 06 60 12 16 65
- Vice-présidente : Sophie Pineau
- Vice-président : Philippe Gaultier
- Secrétaire : Chantale Peltier
- Trésorière : Annick Djabali

### Saison 2024 :

- Assemblée générale le vendredi 12 janvier
- Accueil de nos amis allemands du 22 au 28 juillet sur le thème des jeux olympiques
- Loto le dimanche 1<sup>er</sup> décembre

### Prévision Saison 2025 :

- Assemblée générale le vendredi 10 janvier
- Visite chez nos amis allemands du 27 juillet au 2 août
- Loto le dimanche 26 octobre



# LES ASSOCIATIONS

## ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

**25 janvier 2025**

Mini Concert à la carte à l'École de Musique Intercommunale des Vallées de la Braye et de l'Anille

**26 janvier 2025**

Rencontre des Orchestres d'Harmonie à Marolles les Brault

**5 mars 2025**

Journée Percussions – Salle Athéna à La Ferté-Bernard

**29 mars 2025**

Mini Concert à la carte à l'École de Musique Intercommunale des Vallées de la Braye et de l'Anille

**18 mai 2025**

Rencontre Cuivres – Salle Athéna à La Ferté-Bernard

**16 juin 2025**

Concert de la Chorale Emichante et du Val de Braye à l'église de Vibraye

**17 juin 2025**

Concert de la Chorale Emichante et du Val de Braye à l'église de Bessé-sur-Braye

**25 juin 2025**

Mini Concert des Ensembles de Saxophones et de Percussions

**27 juin 2025**

Concert avec Le Boucan des Arts à Lavaré

**28 juin 2025**

Concert avec Le Boucan des Arts à l'École de Musique Intercommunale des Vallées de la Braye et de l'Anille

D'autres dates de concert à programmer : mini concert des classes de Guitare, piano, Musique Actuelles et Spectacle de Théâtre, etc.



**CONTACT** Centre Artistique Intercommunal Jean Françaix

Courriel : [contact@emibscv.fr](mailto:contact@emibscv.fr) / 02 43 35 04 05

36 bis, rue de la Cornillière, 72120 Saint Calais

## ACTIVITÉ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ET PILATES DE BESSÉ-SUR-BRAYE

L'association de gymnastique volontaire propose des activités enfants et adultes, encadrées par une animatrice diplômée auprès de la Fédération de Gymnastique Volontaire aux gymnases et dans les bois de Courtanvaux.

**Les activités proposées sont les suivantes :**

**À destination des adultes :**

- Marche Nordique le lundi de 10 h 15 à 11 h 15, rendez-vous au parking du boulodrome de Bessé-sur-Braye.
- Gym douce le mardi de 9 h à 10 h au Gymnase Bonneuil.
- Pilates le lundi de 9 h à 10 h à la salle judo,  
le vendredi de 9 h à 10 h au Gymnase Courchet.
- Fitness le vendredi de 19 h 30 à 20 h 30 dans la salle de danse.

**Membres du bureau :**

Présidente : Céline MOREL

Vice-Présidente : Christelle ALLAIN

Trésorière : Nadia BRISARD

Vice-Trésorière : Nicole GUILHEN

Secrétaire : Françoise DIDIERE

Vice-secrétaire : Madeleine VILLALTA

**CONTACT**

Gymnastique Volontaire de Bessé-sur-Braye

Céline MOREL : 06 80 58 89 41

[gymvolontaire.72310@gmail.com](mailto:gymvolontaire.72310@gmail.com)

Gymnase – avenue de Courtanvaux – 72310 Bessé-sur-Braye

**À destination des Enfants :**

- Gym Maternelle (4 à 6 ans) le vendredi de 16 h 45 à 17 h 30 dans la salle de judo. Cette séance permet à l'enfant de développer sa motricité, d'explorer son environnement, de stimuler son imaginaire et encourager son autonomie.
- Gym Primaire (6 ans à 11 ans) le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 dans la salle de judo. Cette séance permet de favoriser l'autonomie et le partage.



## ASSOCIATION ÉCOLE PAUL SEGRÉTAIN

Les parents d'élèves ont créé une association en 2020, dans le but de financer des activités pour les élèves de l'école élémentaire, notamment pour la classe de neige.

Nous avons organisé sur l'année 2024, une vente de gâteaux bijoux, une vente de saucissons locale, la mise en place de la benne à papier.

En début d'année scolaire 2024/2025 nous avons organisé un pot de convivialité au sein de l'école pour nous faire connaître des parents. Puis nous avons lancé notre première action, la vente de brioches, compotes et gâteaux en octobre, nous avons réalisé notre premier loto en novembre et nous participons au marché de Noël en décembre.

Pour remercier la participation des parents, nous offrons une place à tous les enfants de l'école primaire pour la patinoire de Saint-Calais.

Nous allons continuer l'année avec la mise en place de la benne à papier, nous allons reconduire la vente de saucissons en fin d'année scolaire, refaire une vente de brioches en collaboration avec l'école maternelle et d'autres projets à réfléchir...

### APE Paul Segrétain

14 rue des Écoles

Présidente : M<sup>me</sup> Anaïs CRINIÈRE

Secrétaire : M<sup>me</sup> Charline TOUET

Trésorière : M<sup>me</sup> Aurélie GIRODON



## LE BONNET BESSÉEN

Polkas, Mazurkas, Quadrille et autres danses sarthoises, agrémentées de danses canadiennes, ainsi qu'un peu de folklore corrézien, voici ce que vous propose le groupe folklorique lors des répétitions et des spectacles.

En 2024, le groupe a participé à plusieurs sorties, notamment pour le comice agricole de la commune pendant le défilé le matin en costume sarthois, et l'après-midi en costume estival ; ce fut une journée très appréciée de tous.

Cette activité pratiquée dans une bonne ambiance, offre de nombreux bienfaits au physique comme au moral.

**Alors, si vous aimez danser, venez nous rejoindre le lundi de 17 h 30 à 19 h salle parquetée au gymnase.**



### CONTACT

Yveline PRÉGEANT  
02 43 35 32 23

# LES ASSOCIATIONS

## BESSÉ INITIATIVES

L'association BESSÉ INITIATIVES a pour objectif et mission de valoriser Bessé sur Braye, assurer des animations sur la commune et informer la population. Les Besséens répondent toujours présents lors de nos manifestations, et nous les en remercions chaleureusement !

### • Courtanvaux Côté Jardin 2024 :

un succès avec 6 735 visiteurs payants, contre 6 477 en 2023.

Organisé dans l'enceinte même du château de Courtanvaux, ce weekend festif entièrement consacré aux plantes et leur culture reste l'évènement de la saison avec plus de 80 exposants durant le troisième weekend du mois d'avril.

• **Bessé Magique** dans le cadre de la fête de la musique, nous proposons un barbecue dansant nocturne toujours très apprécié même quand la pluie fait son apparition.

• **Soirée du Terroir** : à l'occasion de la semaine du goût, nous nous sommes efforcés d'offrir un large choix de produits de nos terroirs, la météo capricieuse a tenté de freiner, sans résultat, l'ardeur de nos habitants.

• **Concours des Maisons Fleuries** : le palmarès a été dévoilé le 20 novembre à la salle de la Pléiade, en présence de nos élus et des élus et membres du jury des communes environnantes.

• **Marché de Noël**, place Jean Dufournier, de nombreux exposants, animations gratuites pour les enfants, restauration à emporter, la Balade du Père Noël et le feu d'artifices ont été offerts par la municipalité.

### Promotion et Information :

Notre agent d'accueil au kiosque de la place Jean Dufournier est là pour vous renseigner sur notre ville et la région.

Les bourses d'échanges en Sarthe et en région Centre se sont bien déroulées, et nous avons récupéré des informations grâce à Sarthe Tourisme.



Nous éditons également un bulletin hebdomadaire disponible chez les commerçants et au kiosque, un dépliant trimestriel sur les manifestations besséennes, une liste de brocantes de juin à septembre et vous trouverez au kiosque des dépliants sur le Château de Courtanvaux, des circuits de randonnée...

Pour accueillir les visiteurs, des gîtes et chambres d'hôtes ainsi que le camping sont à leur disposition. Les coordonnées sont disponibles au kiosque.

### Manifestations et projets 2025 prévus grâce à votre participation et à nos bénévoles :

• **La 25<sup>ème</sup> édition de « Courtanvaux Côté Jardin »** Fête des plantes les 19 et 20 avril, parc du Château de Courtanvaux.

• **Bessé Magique**, dans le cadre de la Fête de la Musique : Repas dansant samedi 14 juin avenue de la Gare, animé par un orchestre.

• **Le concours des Maisons Fleuries** en juillet (bulletin d'inscription dans le bulletin municipal de janvier et dans notre bulletin hebdomadaire de juin),

• **Soirée du Terroir** dans le cadre de la Semaine du Goût : dîner-barbecue en musique vendredi 10 octobre place de l'Hôtel de Ville.

• **Marché de Noël** le samedi 13 décembre de 14h à 18h.

Nous envisageons de mettre en place un concert de gospel. Affaire à suivre...

*Nous cherchons toujours des bénévoles pour nous aider lors de nos manifestations, sans eux elles ne pourraient avoir lieu.*

### CONTACT

Kiosque

02 43 63 09 77

Courriel : besse.initiatives@orange.fr



## MAISON POUR TOUS

**Forte de ses 180 adhérents, elle vous propose un large éventail d'ateliers :**

- Au plaisir d'écrire
- Cartonnage/Encadrement
- Découverte de la Peinture
- Utilisation des outils informatiques et numériques
- Musculation - Cardio
- Photo
- Scrabble/Belote
- Sophrologie
- Belote
- Conversation Anglaise
- Dentelle aux Fuseaux et Broderie
- Peinture sur objet
- Renforcement musculaire
- Scrapbooking

Cinéma toutes les trois semaines

### Nouveautés :

- Couture solidaire



**Les prochaines représentations théâtrales sont prévues les :**

- 18 Janvier 2025 à 20h30 : Compagnie « La Poulinière » de Savigny « Tu te laisses aller ! » de Philippe PERRAULT et « Sortie de goutte » de Sébastien GUYOT
- 1<sup>er</sup> février 2025 à 20h30 : Compagnie « La Ville aux Clercs ». Sauf pour certains ateliers, l'inscription est possible en cours d'année avec une séance « découverte » gratuite.

*Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer et n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez créer ou participer à un nouvel atelier.*



### Le bureau

Présidente : LALLEMAND Eliane  
 Vice-Présidente : THOIREY Isabelle  
 Vice-Président : CHAUVIN Julien  
 Trésorier : LENTZ Patrice  
 Vices-Trésorières : THOIREY Isabelle et FRERET Maryvonne  
 Secrétaire : TABARAND Arlette  
 Vice-Secrétaire : FRERET Maryvonne

### CONTACT

Maison Pour Tous  
**02 43 35 89 60**

Courriel : [mpt.besse@wanadoo.fr](mailto:mpt.besse@wanadoo.fr)

<https://www.mptbesse.fr>

34, rue du 11 Novembre - Bessé-sur-Braye

le mardi de 9 h - 12 h et 13 h 30 - 15 h 30

le mercredi : 9 h - 12 h

Page facebook : Maison Pour Tous

## GÉNÉRATIONS MOUVEMENT CLUB DE BESSÉ-SUR-BRAYE

L'association Générations Mouvement de Bessé sur Braye s'implique dans la vie locale en vous proposant des activités qui contribuent à créer du lien entre les habitants et à dynamiser la commune.

Les activités sont riches et variées, entre les escapades, les journées détente et les différentes autres activités des autres clubs de la région ou du département, il y en a pour tous les goûts. Les thés dansants (5 par année) le bal des crêpes et le repas de fin d'année ajoutent une belle touche festive.

Et avec les voyages en Europe et en France, c'est l'occasion de découvrir de nouveaux horizons.

C'est un super moyen de rencontrer des personnes et de passer du bon temps ensemble, choisir les activités ou les sorties qui vous plaisent le plus, comme les randonnées, le bowling, les cartes, le théâtre et plus encore.

Vous pouvez y accéder par une cotisation de 18 euros pour devenir adhérent.

A très vite de vous rencontrer aux activités de Bessé, du pays Calésien et du département.



### Dates en prévision pour 2025

- Dimanche 19 janvier : Super Loto la Pléiade à 14 h
- Dimanche 16 février : Bal des crêpes Siroteau à 14 h
- Jeudi 13 mars : Thé dansant avec J M Olivier à 14 h
- Jeudi 10 avril : Thé dansant avec Alex Monnier à 14 h
- Mai : Sortie marche
- Juin : Sortie découverte
- Jeudi 9 octobre : Thé dansant Bruno Leblanc
- Dimanche 16 novembre : Thé dansant avec Bernard Rual
- Jeudi 11 décembre : Repas de noël

### CONTACT

Pour les activités de Bessé, du Pays Calaisien  
 et du département survez sur  
[generationsmouvementpayscalaisien](http://generationsmouvementpayscalaisien)



# LES ASSOCIATIONS

## BESSÉ SUBAQUA

Notre club associatif « Bessé Subaqua » est composé de deux sections. L'une pratique l'apprentissage de la plongée avec bouteille et l'autre la plongée en apnée dite « plongée libre ». Toute personne, à partir de 12 ans, désirant découvrir la plongée sous-marine et les merveilles du monde subaquatique, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, est la bienvenue ...

La formation est assurée par les encadrants du club.

Les entraînements ont lieu le mercredi soir à la piscine de Bessé sur Braye, de 19 h 15 à 21 h 30.

Des sorties ont lieu en fosse pour le perfectionnement, mais aussi en carrière (Roussay, Trélazé...) ainsi qu'en mer (Bretagne...).

Nous avons plongé à Plougasnou, dans la baie de Morlaix en Bretagne lors du week-end de l'ascension.

### Tarifs :

- Jeune de 12 à 16 ans 117€ (adhésion 90€ + licence 30€)
- Adulte à partir de 16 ans 153€ (adhésion 110€ + licence 48€)

### Le bureau est composé de :

Président : COTTEREAU Sébastien

Vice-Président : MENU Daniel

Secrétaire : MAUCOURT Fabienne

Trésorier : GAULTIER Philippe

Trésorier Adjoint : CANTONI Claude



### CONTACT

Daniel MENU : 07 85 57 39 50

lapin.nat@wanadoo.fr

Philippe GAUTIER : 06 85 45 24 94

philippe.gaultier0002@orange.fr



## MUSIQUE EN BRAYE



Gliniasty ainsi que le guitariste Franck Ladouce, qui tous avaient laissé aux spectateurs de l'édition 2023 un souvenir inoubliable.



De retour également le duo formé par le clarinettiste Vincent Chaignet et le pianiste Sebastian Ene.

Créé en 2023 avec l'ambition de faire rayonner la musique pour tous au cœur de Bessé sur Braye et de son château, le festival Musique à Courtanvaux a offert sa deuxième édition du 27 au 31 juillet 2024.

En ouverture de cette nouvelle édition nous avons eu le plaisir d'accueillir la Famille Lefèvre, grande gagnante de l'édition 2020 de l'émission *La France a un incroyable talent*, qui nous a proposé, en l'église de Bessé, une soirée consacrée à de la musique sacrée a capella dans le cadre de l'église de Bessé-sur-Braye.

Les concerts suivants auront principalement lieu au Château de Courtanvaux mais également au Centre artistique intercommunal Jean François à Saint-Calais et à l'Arboretum du Tuffeau à Saint-Gervais-de-Vic.

Nous retrouverons, tout au long de ces concerts du festival, les artistes qui nous ont enchantés l'année dernière : les pianistes Jacques Dor (directeur artistique du festival) et Nicolas Zannin, le baryton Simon De



Parmi les artistes nouvellement invités cette année, nous sommes ravis d'accueillir : la violoncelliste de grande renommée Suzanne Ramon (photo ci-contre à droite), la soprano Sabine Revault d'Allonne, habituée du Festival Musica Le Mans, la mezzo-soprano Ana

Wozniak (ci-contre à gauche), le conteur Philippe Vaillant ainsi que le duo formé par le ténor Romain Champion (soliste du Chœur de Radio-France) et le pianiste Antoine Terny (ci-contre à droite).



En clôture du Festival, la plupart des artistes seront réunis autour du Trio Constance dans un grand programme consacré à la musique de Schubert.

*De grands moments d'intenses émotions musicales en perspective !*

## Musique en Braye



# LES ASSOCIATIONS

## UNION SPORTIVE DES CLUBS BESSÉENS

L'Union Sportive des Clubs Besséens est une association de type Loi 1901 qui regroupe les clubs suivants :

- Anille Braye sections Basket, Football, Tennis et Tennis de table ;
- Cyclo ;
- Gymnastique Volontaire ;
- Jumelage Franco-Allemand ;
- Jeunes Sapeurs Pompiers ;
- Pétanque ;
- Maison pour Tous ;
- Plongée Subaqua ;
- Twirling Bâton ;
- VBAC Auto-cross ;
- Écurie Val de Braye.

Notre but est de leur apporter une aide financière sous forme de prêt de matériel, d'aide à l'organisation de manifestations voire d'aides financières.

Le moment fort de notre activité est l'organisation du Téléthon qui cette année s'est déroulé les 6, 7 et 8 décembre, ce qui a nécessité la participation de plus de 30 bénévoles !

Le vendredi après-midi, les enfants des écoles maternelles et primaires ont effectué une course qui a permis de générer une somme d'argent car à chaque tour effectué, la municipalité donnait 10 centimes. Une vente de crêpes a eu lieu à la sortie des écoles.

Le samedi : crêpes et vin chaud place du marché et au magasin Super U. Baptême de quad organisé par le club des Rollers. Vente de livre à côté de la mairie.

Pour information, nous avons battu notre record puisque nos bénévoles ont fait et vendu plus de 4 300 crêpes !

Le dimanche : loto.

Toutes les sommes récoltées ont été entièrement remises à l'AFM Téléthon Sarthe.

### Prévisions pour 2025 :

- Soirée ouverte à tous avec animation musicale le samedi 8 février ;
- Loto le samedi 29 mars.

### Bureau :

Présidente : M<sup>me</sup> MALLET Josiane

Vice-président : M. GILLET Danick

Secrétaire : M<sup>me</sup> GARRIGUE Sylvie

Secrétaire adjoint : M. BRETON Sébastien

Trésorier : M. MALLET Jean-Claude

Trésorier adjoint : M. GUENET Jérôme

Membres du bureau : M. ADET François, M. et M<sup>me</sup> JOLIVEAU Claude et Josée, M. GAUBERT Alain.

**CONTACT**

Josiane MALLET  
06 47 92 72 29



**TOP GARAGE**

Entretien toutes marques  
Tôlerie - Peinture - Mécanique  
Réparation et pose de pare-brise  
Voiture neuves et d'occasion

Voir parc d'occasion sur le site : [www.girardbesse.fr](http://www.girardbesse.fr)

**GARAGE GIRARD**

Ouvert du lundi au samedi  
4, route de l'Orneau - Z.A. Les Chapelles  
72310 BESSÉ-SUR-BRAYE  
Tél. 02 43 35 12 88 - Port. 06 73 89 62 26  
E-mail : [garagegirard@wanadoo.fr](mailto:garagegirard@wanadoo.fr)

**DISTINXION**  
[autos.fr](http://autos.fr)

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - SECTION DE BESSÉ-SUR-BRAYE

Les anciens combattants A.F.N. (Afrique du nord) – OPEX (opérations extérieures) – Soldats de France – Veuves d'anciens Combattants.

L'Assemblée générale a eu lieu le jeudi 25 janvier 2024. L'effectif de la section est à ce jour de 101 adhérents.

Malheureusement nous avons eu des décès d'adhérents, ces disparitions nous attristent beaucoup, nous compatissons à la douleur des familles touchées et adressons nos sincères condoléances :

- ROUSSEAU Michel en avril,
- CATROUX Jean en juin,
- BOUJU Pierre en novembre.

### Activités de la section en 2024

- Le jeudi 25 janvier : Assemblée Générale réunissant 35 adhérents, Monsieur Fabrice Schneckenburger, président de la section, anime la réunion en présence de Monsieur Jacques Lacoche, maire de Bessé-sur-Braye. Le pot de l'amitié est offert et se termine par quelques pas de danse.
- Le dimanche 11 février : thé dansant avec Patrick Caron. Après-midi très agréable.
- Le 14 avril : Congrès départemental à Sablé sur Sarthe. déroulement de l'assemblée : après le rassemblement devant l'église suivit une messe. Ensuite cérémonie au monument aux morts suivi du défilé vers la salle du Congrès « L'Apostrophe ». Après l'assemblée générale direction vers le banquet à l'espace « Madeleine-Marie »
- Le 28 avril : journée des déportés, deux porte-drapeaux, Monsieur le Maire avec ses adjoints, M. Fabrice Schneckenburger et quelques adhérents ont déposé une gerbe au monument aux morts suivi de la lecture du message par M. le Maire puis une minute de silence suivie du chant de « la Marseillaise ».
- Le 8 mai : rassemblement dans différentes communes (Bonneveau, la Chapelle-Gaugain, la Chapelle-Huon avec son lâcher de ballons par les enfants de l'école), l'après-midi dans notre commune de Bessé-sur-Braye. Trois porte-drapeaux ont été mis à l'honneur : M. Jean Lesourd de la Chapelle Gaugain qui a fait son service militaire à Oran (Algérie), M. Daniel Bouttier de la Chapelle Gaugain qui a passé 16 mois sous les drapeaux à Versailles puis M. Alain Bellair de Lavenay qui a servi son pays à Saint-Lô. Ils ont reçu la médaille de porte-drapeau et un diplôme d'honneur de porte-drapeau. À Bessé-sur-Braye c'est M. Alain Vérité qui fut décoré en tant que porte-drapeau.



- Le jeudi 13 juin : organisation d'une journée « au Mémorial pour la paix de Caen » avec les voyages Symplon, 55 personnes étaient présentes. Le Mémorial de Caen est un musée qui présente les origines de la seconde guerre mondiale et raconte ce que fût la terrible histoire du XX<sup>e</sup> siècle.

- Le week-end du 31 août « Sougé 1939-1945 » : une commune voisine organise une manifestation en mémoire de tous ceux qui selon leurs possibilités et les circonstances ont tenu bon.

Les porte-drapeaux de notre section ont participé à cette cérémonie d'hommage à la mémoire de ces héros qui étaient souvent très jeunes.

- Le 18 septembre : Les anciens combattants présentent leur nouveau drapeau en présence d'élus, dont le président du conseil départemental Monsieur Dominique Le Mener. Ce nouveau drapeau a été remis à Marie Christine Tardif, nouvelle porte-drapeau. Fabrice Schneckenburger président, présente les nouvelles mentions qui ne sont pas sur les

anciens drapeaux en détaillant leur signification. À ce jour, on compte sept porte-drapeaux dont deux femmes : Marie Christine Tardif et Karine Schneckenburger.

- Le jeudi 26 septembre : thé dansant avec Jean Michel Olivier. Orchestre de variétés diverses, animation sympa.
- Le 11 novembre : 106<sup>ème</sup> anniversaire de commémoration de l'Armistice de 1918, défilé à partir de la place du cimetière avec la batterie fanfare de Saint-Calais, les sapeurs-pompiers de Bessé, les enfants, les membres du conseil municipal, Monsieur Jacques Lacoche, maire de Bessé-sur-Braye, Madame Françoise Lelong, conseillère départementale de Saint-Calais, les gendarmes, les porte-drapeaux accompagnés des anciens combattants suivis du public. Dépot de gerbes au cimetière et au monument aux morts puis lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu ministre des Armées. Monsieur Fabrice Schneckenburger président des anciens combattants de Bessé a remis la croix du combattant pour l'Algérie à Roger Thenaisie. Puis retour vers la ville pour un service religieux suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité à la salle « la Pléïade ». Une nouveauté en ce 11 novembre, nos porte-drapeaux portent leur nouvelle tenue : veste marine, pantalon gris, chemise blanche avec cravate, bretet et gant blanc. Suivant les inscriptions, les anciens combattants ont participé à un repas servi par M<sup>me</sup> et M. Chambeau. Cette journée se termine par quelques pas de danse animés par notre fidèle accordéoniste Michel Papin.
- Le 5 décembre : cérémonie de commémoration des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie à Montaillé.



### Composition du bureau 2024

Président : Fabrice SCHNECKENBURGER - OPEX

Président Honoraire : Gérard PILETTE - AFN

Vices-Présidents : Claude GAUTHIER - AFN et Émile VÉRITÉ - AFN

Secrétaire : Emile VERITE - AFN

Secrétaire adjointe : Josiane POITOU - Vve A C

Trésorier : Jean Claude BOURGOIN - AFN

Trésorier Adjoint : Marie Christine TARDIF - OPEX

Vérificateurs aux comptes : Alain CHERON, Robert PREGEANT

Porte-drapeaux : Alain VÉRITÉ, Karine SCHNECKENBURGER remplace Yves DANGEUL, Serge DUBOIS et notre nouvelle porte-drapeaux Marie Christine TARDIF. Alain BELLAIR pour la commune de Lavenay, Jean LE-SOURD et Daniel BOUTTIER pour la commune de la Chapelle Gaugain.

### Prévisions 2025

- Jeudi 23 janvier : Assemblée Générale
- Jeudi 13 février : Thé dansant avec Nicolas Devoir
- 6 avril : Congrès Départemental à Sillé le Guillaume
- 28 avril : rassemblement d'anciens combattants qui ont fait leur service en Allemagne, Autriche comme occupants après la guerre 39-45
- 8 mai : célébration de la victoire de la seconde guerre mondiale
- 13 août : projet en cours pour la libération de Bessé sur braye
- Jeudi 25 septembre : thé dansant avec Bruneau Leblanc
- 11 novembre : commémoration du 11 novembre, 107<sup>ème</sup> anniversaire
- 5 décembre : cérémonie de commémoration des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie.
- Jeudi 22 janvier 2026 : Assemblée Générale.

*La section de Bessé-sur-Braye cherche des jeunes volontaires qui veulent s'engager.*

### CONTACT

#### Président

M. Fabrice SCHNECKENBURGER - 06 50 56 55 02

5, allée Georges Brassens - 72310 Bessé-sur-Braye

Courriel : [fabricesdu72@sfr.fr](mailto:fabricesdu72@sfr.fr)

# LES ASSOCIATIONS



"SPORT POUR TOUS, PASSION POUR CHACUN."



L'Anille Braye Omnisports Intercommunal (ABOI), c'est...

→ Des activités qui fonctionnent toute l'année sur Saint Calais, Bessé sur Braye, et toute la Communauté de Communes

→ 10 salariés dont 5 en CDI Temps Plein

→ 1150 licenciés répartis dans les 18 sections sportives :



ATHLETISME  
BADMINTON  
BASKET  
CAPPÓIERA  
CYCLISME  
CYCLO  
GYM & MARCH  
GYM SPORTIVE  
JUDO

KARATE  
MUSCULATION  
NATATION  
PETANQUE  
RANDO / MARCHE  
ROLLER  
SPORTS BOULES  
TENNIS DE TABLE  
TRIATHLON

L'ABOI, c'est aussi des activités & des organisations de promotion de la pratique sportive pour tous... :

**ANIM'SPORTS JEUNES**  
Activités Sportives de vacances à Bessé / Braye & Saint Calais

**LE ST-CATHLON**  
(à la place du Triathlon de St Calais)  
21 Juin 2025

**COACHING INDIVIDUEL**  
ANIM'SPORTS ADULTES



**FÊTE DE L'ABOI**  
«Portes Ouvertes de l'ABOI»  
Vendredi 5 septembre 2025

**RANDO PÉDESTRE**  
au Profit de la Ligue Contre le Cancer  
Rdv le 5 octobre 2025 à Valennes

**NAVETTE ABOI**  
à la sortie des écoles pour certaines séances jeunes

**Accueil de STAGES SPORTIFS**  
«Séjours Clés en Mains»  
Hébergement/Restauration

**SPORT SCOLAIRE**  
Maternelle/Primaire/Collège

**SPORTS DÉCOUVERTE**  
«École des Sports» Pour les 5/6 ans

**SPORT EN ENTREPRISE**  
Activité Physique EHPAD  
**CLUB PARTENAIRES**



3, rue du Dr Ollivier - 72120 SAINT CALAIS





Créateur de vos extérieurs

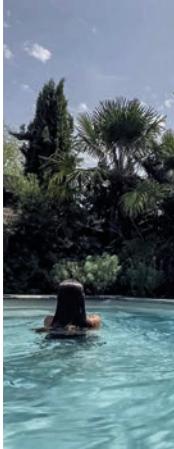
**Arum**

---

• Piscines & Spas • Paysage • Containers

🌐 arumsarl.fr 📩 contact@arumsarl.fr ☎ 02 43 35 00 62

🏠 Arum SARL - ZA Les Chapelles - 72310 BESSÉ SUR BRAYE



# GARAGE BLUTIER



## STATION DE LAVAGE OKI

47 Rue du Val de Braye  
72310 BESSE SUR BRAYE

📞 02 43 35 30 42 - [garageblutier@orange.fr](mailto:garageblutier@orange.fr)

Peinture



Décoration



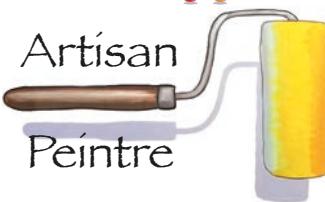
Ravalement de façade



Revêtement de sol



Artisan



Peintre

# Peinture GAËCKLER

C'est décidé, j'appelle le peintre...



À votre service depuis plus de 45 ans.



**Le Safran**  
RESTAURANT INDIEN & BAR

**GOÛTEZ À LA RICHESSE  
DES SAVEURS INDIENNES**

📍 25 Rue du Val de Braye, Bessé-sur-Braye, 72310  
📞 +33 6 52 39 41 63

**LA CARTE**





## HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi 9h à 12h & 14h à 17h

Mercredi de 9h à 12h • Samedi 10h à 12h

Tél. : 02 43 35 30 29